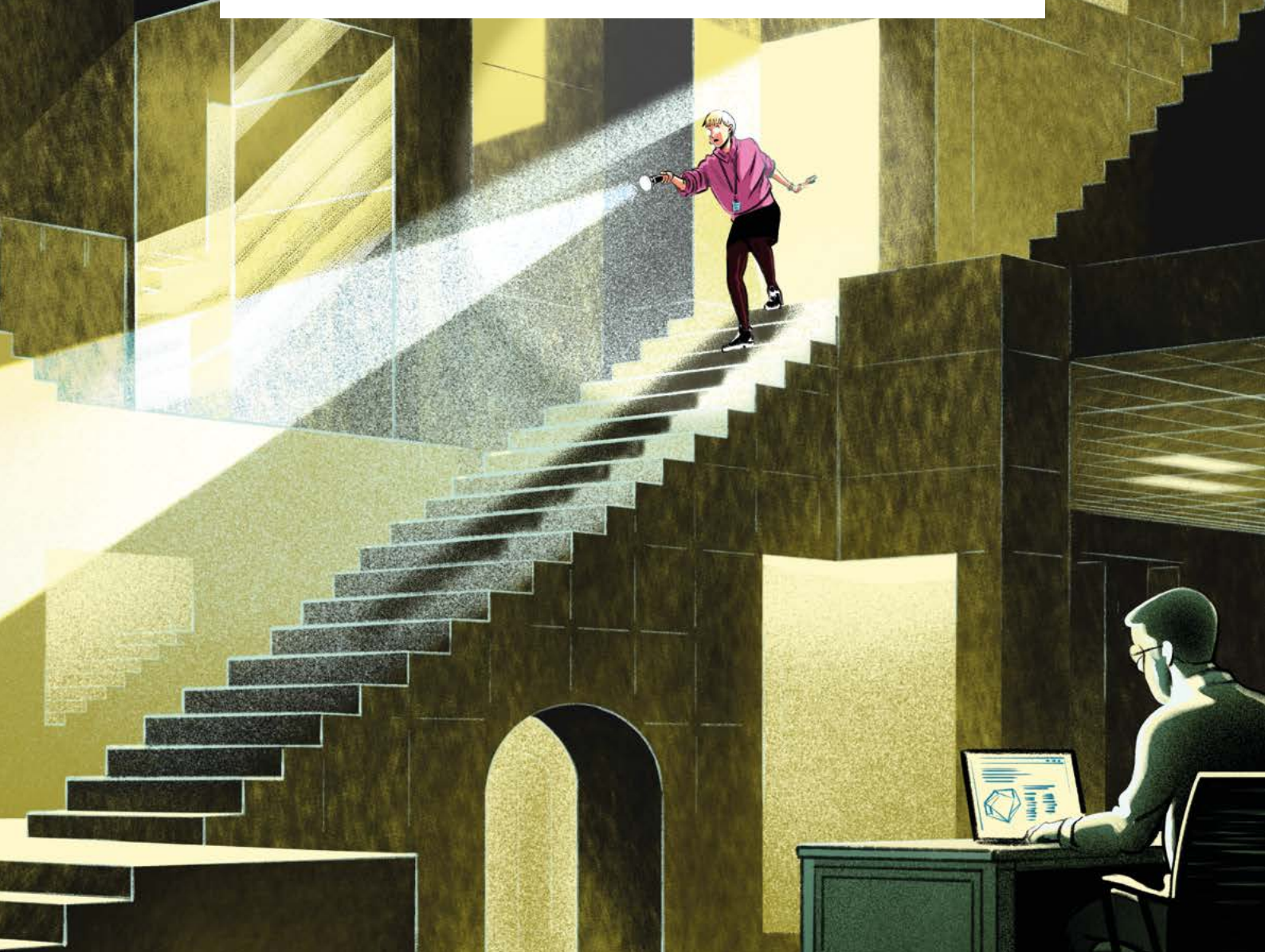


RCH RCH



Le magazine de la recherche
de l'Université Lumière Lyon 2



DOSSIER :

LE TRAVAIL FACE AUX
DILEMMES MORAUX





Le magazine de la recherche de l'Université Lumière Lyon 2

Université Lumière Lyon 2
Direction de la Recherche et des
Écoles Doctorales (DRED)
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard
69007 Lyon
04 78 69 73 91
rchrch@univ-lyon2.fr
<https://www.univ-lyon2.fr/rchrch>

Directrice de publication :
Isabelle von Buelzingsloewen,
Présidente de l'Université

Rédactrice en chef :
Lorraine Feugère

Rédactrices :
• Caroline Marque
• Sarah O. Necib
• Aline Ounarom

Comité éditorial :
• Lydia Coudroy de Lille,
vice-présidente Recherche,
innovation, science ouverte
• Julia Bonaccorsi, vice-présidente
Transition, sciences et société
et relations partenariales
• Pascale Brillet Dubois, professeure
en langue et littérature grecques
• Sarah Cordonnier, professeure
en sciences de l'information
et de la communication
• Martine Verdenelli, directrice
de la recherche
• Hélène Turlan, directrice de la
communication et de l'événementiel
• Florence Belaën, directrice
Sciences et société
• Michaël Berthet, responsable du
service ingénierie de projets

Illustrations :
Christophe Fournier
Instagram : @christofournier
(couverture, p. 6 à p. 21)

Illustration du Tête-à-tête :
Isabelle Rolin

Photographies :
• © Stéphane Marquet & Jad
Bou Assi (p. 22, 25, 36, 43)
• © IEB (p. 24)
• © Shutterstock (p. 24, 28, 29)
• © Source gallica.bnf.fr / BnF (p.26)
• © Christine Bouteiller (p.27)
• © ANR Fablight (p. 31)
• © S. Gondet (p. 33)
• © A. Lureau (p. 33)
• © C. Margaron (p. 35)
• © D. Chanut (p. 35)
• © G. Vellut (p. 35)
• © PUL (p. 40, 41, 47)
• © MOM Éditions (p. 47)

Maquette et mise en pages :
Alex Lafourcade & Isabelle Rolin
Direction de la communication
et de l'événementiel

Impression :
RIME - ISSN 2781-8500

Remerciements :
Les enseignantes-chercheuses
et enseignants-chercheurs,
doctorantes et doctorants et
équipes des laboratoires pour leur
disponibilité et leur investissement
dans la réalisation de ce numéro.

© Avril 2026



ÉDITO

Le travail est au cœur de notre quotidien et de nos institutions. Il détermine en grande partie la place des individus, structure la vie et les relations en société, et constitue l'un des piliers de l'organisation sociale. Qu'il s'agisse du salariat, tel qu'il s'est développé aux XIX^e et XX^e siècles, ou de statuts plus indépendants, le travail procure l'essentiel des revenus de la majorité de la population. Source d'espoirs et de rêves d'accomplissement, il est aussi l'objet de débats et de luttes qui traversent l'histoire des sociétés. Déjà en 1901, Émile Zola ne rêvait-il pas dans son roman *Travail* d'une réconciliation possible entre le bonheur et l'activité productive, dans une utopie de justice pour toutes et tous ?

Véritable fait total, le travail concerne tous les aspects de la vie : économiques, juridiques, politiques, culturels ou symboliques. Il constitue ainsi un objet de recherche majeur en sciences humaines et sociales et un axe structurant des travaux menés à l'Université Lumière Lyon 2, dans son pôle de spécialité dédié : une quarantaine de chercheuses et chercheurs issus de différentes disciplines (psychologie, droit, sociologie, sciences de gestion, économie, sciences de l'éducation) rassemblés dans six laboratoires.



Pour ce sixième numéro, *Rchrch* vous invite à découvrir les enjeux éthiques et humains du travail étudiés à l'échelle individuelle. Coordonné par Sylvie Monchatre, sociologue du travail, ce dossier met en lumière les expériences concrètes de celles et ceux qui sont confrontés aux dilemmes moraux dans leur quotidien au travail, au cœur d'expériences *ordinaires*.

Par ailleurs, cette nouvelle édition vous invite à explorer d'autres enjeux contemporains de la recherche. Que recouvre l'expression « crise du logement » en France et en Espagne ? Comment les innovations participatives contribuent-elles à façonner les villes plus justes de demain ? Quels défis soulève l'introduction de la nature en ville pour les acteurs et actrices des politiques publiques ? La question environnementale y est aussi abordée à travers une réflexion croisée entre littérature et géographie, présentant la structuration d'un champ de recherche : *l'écocritique*. Vous découvrirez enfin de passionnants terrains d'étude en arts et en histoire : simulation de l'éclairage des académies d'art au XVIII^e siècle, fouilles archéologiques en Arménie, ou encore auto-translation en poésie.

Je vous souhaite une belle lecture et vous donne rendez-vous pour une nouvelle parution en 2027 !

Isabelle von Buelzingsloewen
Présidente de l'Université Lumière Lyon 2



DOSSIER

8

Le **Dossier** aborde une thématique sous l'angle de plusieurs disciplines. Il est composé de quatre articles écrits par des des chercheuses et chercheurs issus de différents laboratoires de recherche de l'établissement.

LE TRAVAIL FACE AUX DILEMMES MORAUX 8

- Les auxiliaires de via face au poids invisible du maintien à domicile..... 10
- Protéger, contrôler, servir dans l'administration sanitaire et sociale..... 13
- Choix individuels ou transformation collective ?
Le cas d'une boulangerie autogérée..... 16
- Les conflits éthiques au coeur de la sécurité des tunnels routiers..... 19



REGARDS CROISÉS

22

Les **Regards croisés** proposent les points de vue de chercheuses ou chercheurs issus de disciplines différentes sur un même thème. Chaque numéro aborde deux sujets permettant de s'interroger sur des problématiques de société.

- Logement : de quelle crise parle-t-on ? 22
- Écocritique : un nouveau regard sur nos relations à la nature ?..... 25



EXPLORATIONS

28

Les **Explorations** mettent en lumière la dimension collaborative et pluridisciplinaire de la science. Les quatre projets de recherche présentés dans cette rubrique montrent que la recherche d'aujourd'hui se construit avec et pour la société.

- Les villes, un espoir pour la démocratie ? 28
- Expérimenter l'éclairage dans les arts visuels du XVIII^e siècle 30
- Trois laboratoires d'histoire et d'archéologie lyonnais en Arménie 32
- Réconcilier la nature et la ville : enjeux sanitaires et publics..... 34



GRAND ENTRETIEN

36

Le **Grand entretien** donne la parole à un enseignant-chercheur de l'Université qui nous présente sa discipline, ses travaux et ses méthodes.

- Martin Barnier, l'Histoire du Cinéma sous le feu des projecteurs..... 36

40



ZOOM

Le **Zoom** se focalise sur une structure de recherche transversale ou collective qui nous introduit dans les espaces où la recherche se façonne et se concrétise.

- Éditer la recherche aux Presses universitaires de Lyon 40



TÊTE-À-TÊTE

42

Le **Tête-à-tête** nous offre l'occasion de découvrir le parcours d'une doctorante. Son portrait, associant photo et illustration, met en scène son travail de recherche.

- Soline Pestre
Auto-traduire ses poèmes : se réécrire ou se trahir ? 42



BRÈVES

44

Les **Brèves** mettent en lumière quelques actualités de la recherche de l'Université ainsi qu'une sélection d'ouvrages publiés aux Presses Universitaires de Lyon (PUL) et aux Éditions de la Maison de la Méditerranée et de l'Orient Jean Pouilloux (MOM Éditions).

- Une nouvelle feuille de route science ouverte à l'université 44
- L'atelier de la donnée DATAlystE 45
- Prix de thèse : édition 2025 46
- Dernières parutions 47



BANDE DESSINÉE

48

Entre créativité artistique et pédagogie, la rubrique **Bande dessinée** allie rigueur scientifique et narration visuelle pour vulgariser des concepts et rendre les projets scientifiques plus accessibles.

- "Récuperte" 48





RCH RCH

N°



Rchrch, qu'est-ce que ça veut dire ?

À vous de deviner, mais vous le savez déjà !
Vous arrivez à comprendre ce mot car le cerveau humain a une certaine capacité à reconstituer un mot dont les voyelles ont été supprimées.
En tenant compte des consonnes, le cerveau arrive à deviner les voyelles manquantes.
Ce principe fonctionne d'autant mieux que les langues latines ont tendance à alterner voyelles et consonnes.

Rchrch, comment le prononcer ?

C'est à vous de choisir !
On peut en effet écrire sans voyelles, mais on ne peut pas parler sans. Dans les langues sémitiques, comme l'hébreu ou l'arabe, l'écriture est faite de syllabes dont les voyelles ne sont pas écrites. L'écriture consonantique, à l'origine de l'alphabet, ne capte pas les voyelles, celles-ci sont donc ailleurs que dans l'écrit.

Rchrch, que contient le magazine ?

Suivez les pictogrammes !
Né en Mésopotamie dans la seconde moitié du IV^e millénaire av. J.-C., le pictogramme est probablement la première forme d'écriture.
C'est un dessin représentant des objets, des parties du corps, des plantes, etc.
Différents pictogrammes vous guideront tout au long des rubriques de Rchrch.

Rchrch, pourquoi un magazine de la recherche de l'Université Lumière Lyon 2 ?

Toute écriture est motivée par le besoin de produire du sens. Rchrch a pour ambition de partager les savoirs et les connaissances en train de s'élaborer dans les laboratoires de recherche de l'Université Lumière Lyon 2, qui propose un large spectre de disciplines dans quatre domaines :

- Sciences humaines et sociales ;
- Arts, lettres, langues ;
- Droit, économie, gestion ;
- Sciences, technologie, santé.

DOSSIER :

LE TRAVAIL FACE AUX DILEMMES MORAUX

L'étude du travail donne à voir l'étendue des questions morales qui surgissent au cœur de l'activité. Leur mise en lumière s'impose tant elles sont escamotées par la rhétorique de la « valeur travail ». Celle-ci met l'accent sur le marché du travail et érige l'emploi en impératif moral, voire en remède à tous les maux. Le risque est alors de jeter un voile d'ignorance sur le travail, tel qu'il se réalise concrètement. Dans le prolongement des actions et des réflexions portées par le pôle « Travail » de l'Université, ce dossier propose d'explorer les enjeux moraux des pratiques de travail.

La morale est en effet affaire de jugement et d'arbitrages. Elle s'invite face aux contradictions qui imprègnent le travail et affectent l'action humaine, le devenir voire l'existence même de personnes. Si les professions de prise en charge d'autrui sont les premières concernées par les dilemmes moraux, ceux-ci se manifestent dans un éventail élargi d'activités qui ont en commun une dimension relationnelle, en présence ou à distance - services, encadrement, contrôle. Vécus comme une charge émotionnelle dans l'intimité des consciences, ces dilemmes moraux mettent à l'épreuve l'éthique professionnelle et engagent plus largement les modalités du vivre ensemble.

Dossier coordonné par Sylvie Monchatre, professeure de sociologie, Université Lumière Lyon 2, Institut d'Études du Travail (IETL) et Centre Max Weber (CMW).





LES AUXILIAIRES DE VIE FACE AU POIDS INVISIBLE DU MAINTIEN À DOMICILE

Sophie Bérout, professeure en science politique, Laboratoire Triangle, Université Lumière Lyon 2

Les aides à domicile sont souvent confrontées à des dilemmes moraux qui font l'objet d'une forte invisibilisation car leur travail s'exerce au domicile des bénéficiaires et leur implication subjective auprès d'eux est peu reconnue. À partir d'enquêtes menées avec la sociologue Saphia Doumenc sur des mobilisations dans le secteur, nous avons recueilli de nombreux témoignages sur la façon dont ces dilemmes pèsent sur leur quotidien de travail.

Le manque de reconnaissance du service à la personne

Les professionnelles de l'aide à domicile, et plus particulièrement les auxiliaires de vie sociale (AVS) jouent un rôle essentiel pour le maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes. Premiers ou derniers maillons de la chaîne selon le point de vue adopté, elles sont pourtant invisibilisées derrière les professions médicales dont elles ne relèvent pas et pâtissent d'une très faible reconnaissance sociale. Mal considéré et mal rémunéré, majoritairement exercé par des femmes de classes populaires, le travail d'aide à domicile est souvent perçu comme une simple activité d'aide-ménagère. De plus, il fait l'objet depuis plus d'une décennie d'une très forte rationalisation, avec un calcul des temps impartis à chaque tâche (ex. temps de préparation d'un repas) imposé par les financeurs publics afin de dégager des gains de productivité. Ce processus d'industrialisation de l'activité qui traverse l'ensemble du secteur des services à la

personne contribue encore plus à masquer les dilemmes moraux auxquels sont régulièrement confrontées les aides à domicile et qu'elles doivent résoudre le plus souvent sans aide extérieure.

Le domicile comme cadre de travail et impératif moral

Le travail à domicile fait l'objet d'une importante codification qui repose sur une division des tâches très précise entre ce qui relève du domaine médical (aide à la douche, administration des médicaments, etc.) et les autres activités d'une auxiliaire de vie (refaire le lit, préparer le repas, etc.). Dans la pratique pourtant, le glissement entre les tâches, d'un périmètre à l'autre, est très fréquent. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette porosité.

Le premier concerne notamment le lieu de travail des auxiliaires de vie au domicile des personnes âgées : alors que dans un établissement de soin, la division du travail peut être instituée et contrôlée, elle est plus difficile à mettre en œuvre dans un espace privé. Les interventions des différents professionnels et professionnelles de santé, à commencer par les infirmiers ou infirmières, durent très peu de temps, alors que les aides à domicile demeurent quelques heures chaque jour auprès des bénéficiaires. Dès lors, elles sont amenées à gérer plusieurs imprévus, comme donner une douche à une personne fortement handicapée, alors qu'elles n'en ont pas le droit.

« Mal considéré et mal rémunéré, majoritairement exercé par des femmes de classes populaires, le travail d'aide à domicile est souvent perçu comme une simple activité d'aide-ménagère. »



Une de nos enquêtées explique ainsi qu'elle est habilitée à faire des aides à la toilette, mais uniquement auprès de personnes en capacité de se tenir debout. Alors qu'un bénéficiaire chez qui elle intervient régulièrement s'est sali et nécessite une aide à la toilette, et que l'infirmière libérale n'est pas joignable, elle se sent dans l'obligation de l'aider. Elle explique : « (...) La femme de ce monsieur, elle sait qu'on n'a pas le droit, elle le sait très bien mais elle n'a pas d'autre solution, c'est soit ça soit son mari... c'est elle qui doit le laver et elle a 77 ans ».

Un deuxième facteur entre ici en jeu : la relation aux personnes aidées, mais aussi à leur entourage. En effet, même si les auxiliaires de vie interviennent chez plusieurs bénéficiaires et que des changements d'affectation sont fréquents, des liens se nouent au fil des mois voire des années avec ces personnes. Cette dimension relationnelle est bien sûr chargée d'affects. Les aides à domicile ont à faire face aux attentes des bénéficiaires, à leurs troubles et à leurs difficultés. Cela peut les conduire à accepter de réaliser des actes médicaux alors qu'elles ne sont pas censées le faire (ex. changer une sonde), pour permettre à une personne âgée ou dépendante d'éviter une hospitalisation. Elles sont en effet confrontées à la crainte très présente chez les bénéficiaires qu'une prise en charge à l'hôpital modifie leurs conditions d'existence et rompe le maintien déjà très précaire de leur autonomie au domicile.

Seules face aux dilemmes moraux

Dès lors, les auxiliaires de vie sociale doivent souvent décider

« Les aides à domicile ont à faire face aux attentes des bénéficiaires, à leurs troubles et à leurs difficultés. Cela peut les conduire à accepter de réaliser des actes médicaux alors qu'elles ne sont pas censées le faire. »



seules, et parfois dans l'urgence, d'accomplir ou non des actes qui ne sont pas *a priori* intégrés dans leur fiche de poste. La même enquêtée citée plus haut relate l'épisode suivant : « Le matin, il m'arrivait de faire de l'aide à la toilette avec une infirmière...

Un matin l'infirmière n'était pas là, ils [le service d'aide à domicile] ont appelé pour dire que je fasse la toilette seule, je refuse, je ne peux pas...



« Ces situations sont d'autant plus difficiles à affronter que les aides de vie sont isolées dans leur travail. »

Le monsieur, il a des sondes de partout, si jamais je décroche une sonde ou quoi que ce soit en lui faisant la toilette ça peut être hyper dangereux, non, je refuse... J'ai des collègues qui acceptent, malheureusement, j'ai des collègues qui changent des sondes, des 'tracheo', euh non quoi ! Non, je ne suis pas infirmière... ».

Ces situations sont d'autant plus difficiles à affronter que les aides de vie sont isolées dans leur travail. Leurs journées se décomposent en plusieurs interventions d'une ou deux heures chez des bénéficiaires et elles n'entretiennent qu'un lien assez réduit avec la structure qui les emploie, recevant le plus souvent leur planning sur leur téléphone. Par ailleurs, même si les plus grandes associations d'aide à domicile ont mis en place des réunions d'analyse des pratiques, leur périodicité mensuelle en restreint la portée.

Pour aller plus loin

- Avril C., *Les aides à domicile, un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014
- Devetter F-X., Messaoudi D., Farvaque N., « Contraintes de temps et pénibilité du travail : les paradoxes de la professionnalisation dans l'aide à domicile », *Revue française des affaires sociales*, 2012, p.244-268
- Doumenc S., Bérout S., « Quand les aides à domicile se mobilisent : défense du travail et politisation(s) » dans Agrikoliansky E., Buton F., *Les métamorphoses de la politisation*, PUF, 2025, p.243-261

Surtout, même lorsque les aides de vie obtiennent des formations pour prendre en charge un acte médical, cette qualification nouvelle ne se traduit pas par une prime ou une augmentation de leur salaire.

On voit ici combien leur relégation au bas de l'échelle sociale, qui se traduit notamment par leur maintien dans des temps partiels et des bas salaires, contribue aussi à invisibiliser la charge émotionnelle et cognitive qu'elles doivent assumer dans leur travail. ○



PROTÉGER, CONTRÔLER, SERVIR DANS L'ADMINISTRATION SANITAIRE ET SOCIALE

Magali Robelet, maîtresse de conférences en sociologie, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

Le travail des cadres de l'administration sanitaire et sociale, loin de se réduire à l'application froide du droit, les place dans un inconfort éthique : comment protéger la population avec moins de budget ? Comment mettre en œuvre une politique dont on ne partage pas les orientations ? Face à ces dilemmes, les agents naviguent entre bricolages clandestins, arrangements entre pairs et retranchements derrière l'ethos du fonctionnaire.

Le travail des cadres des administrations sanitaires et sociales est peu connu du grand public. Parmi eux, les inspectrices et inspecteurs de l'action sanitaire et sociale évoluent dans les « Agences régionales de santé » (ARS) ou les « Directions régionales et départementales du travail et des solidarités » (DREETS). Leur mission de protection des populations vulnérables s'exerce à travers le financement et le contrôle de divers opérateurs : hôpitaux et établissements accueillant des personnes âgées, handicapées ou en grande précarité. Leur rôle est de vérifier l'utilisation des fonds publics, signer des contrats d'objectifs et de moyens ou réaliser des inspections.

Ce travail bureaucratique s'exerce sous pression médiatique et politique, dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, de réduction d'effectifs et de réorganisations administratives récurrentes.

Des tensions émergent alors entre leur mission de protection, le devoir d'obéissance du fonctionnaire et les actions de contrôle et d'accompagnement des opérateurs dans les réformes. Comment les inspectrices et les inspecteurs arbitrent-ils ces exigences parfois contradictoires ? Nous répondrons à cette question à partir d'une enquête au long cours auprès d'une cinquantaine de ces agentes et agents.

Des inspectrices et des inspecteurs en situation d'inconfort

Le sens de l'intérêt général anime ces cadres intermédiaires, avec une préoccupation pour la preuve et l'objectivité et un respect de

l'autorité et du droit. Cet *ethos* professionnel, qui leur fournit un ensemble de repères, de valeurs et de normes pour un « travail bien fait » (Fusulier, 2011), est au cœur de l'inconfort éthique ressenti en situation de travail.

Un premier type de dilemme apparaît lorsqu'ils et elles ne partagent pas les orientations des politiques devant être mises en œuvre. Ainsi, la réduction nationale des subventions destinées à l'intégration des immigrés conduit à cibler les financements pour l'apprentissage du français, au détriment du logement, de la recherche d'emploi, de l'accès aux droits ou de la santé mentale.

« Ce travail bureaucratique s'exerce sous pression médiatique et politique, dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, de réduction d'effectifs et de réorganisations administratives récurrentes. »

Le seul levier linguistique paraît réducteur aux yeux de Delphine, une inspectrice en contact régulier avec les travailleuses et travailleurs sociaux sur les besoins de ces publics, qui doit pourtant piloter cette politique dans son département.

Un deuxième dilemme touche à la position intermédiaire qui est la leur, entre les directives nationales ou régionales et les opérateurs (Robelet, 2020). Les inspectrices et inspecteurs sont amenés à exiger d'eux des économies, des réorganisations ou des redéploiements d'activité, tout en ayant conscience des effets potentiellement délétères de ces demandes sur l'autonomie des professionnels et la qualité du service rendu aux publics. Daphné, jeune inspectrice, décrit ainsi son rôle de « *tampon* » : faire accepter des changements aux opérateurs sans les mettre en difficulté, les écouter sans « *trop se perdre non plus* », c'est-à-dire sans mettre trop d'affects dans cette relation de confiance.

Un troisième type de dilemme est associé à l'activité d'inspection. L'inconfort survient par exemple lorsque les constats de risques de maltraitance des résidentes et résidents d'un Ehpad peuvent être partiellement imputés à des contraintes budgétaires. L'inspection met alors en cause à la fois la direction de l'établissement et les collègues de l'ARS en charge de son suivi financier. Les inspectrices et les inspecteurs se trouvent ainsi partagés entre la solidarité envers leurs pairs et la nécessité de rendre visibles les dysfonctionnements.



« *Les inspectrices et les inspecteurs se trouvent ainsi partagés entre la solidarité envers leurs pairs et la nécessité de rendre visibles les dysfonctionnements.* »

Des stratégies de résistance feutrées

Face à ces dilemmes, ces agentes et agents développent des stratégies discrètes, dans des organisations bureaucratiques où il peut arriver qu'on les rappelle à leurs devoirs de fonctionnaire.

Quentin, qui est chef d'un service d'accueil et d'insertion, critique lors d'échanges entre pairs,

le décalage entre l'affichage politique de la santé mentale comme cause nationale et la faiblesse des actions financées. Il vante sur *LinkedIn* les mérites d'un café associatif créé par les « personnes concernées » par la maladie mentale. Sans s'opposer frontalement à la politique gouvernementale, il valorise les initiatives de terrain, afin de rappeler la nécessaire

« *Les dilemmes moraux s'expriment et se règlent ainsi dans les coulisses de l'action publique. Discutés collectivement, ils sont sources d'apprentissage et de renforcement des solidarités entre professionnelles et professionnels.* »

proximité des administrations avec les travailleuses et travailleurs sociaux ainsi qu'avec les usagères et usagers.

Daphné, de son côté, adopte avec le soutien de sa cheffe de service une stratégie d'excès de zèle dans la production de données chiffrées. Elle mobilise son expertise pour convaincre ses collègues du siège de l'ARS qu'une structure inspectée fait bon usage des deniers publics et pour justifier le maintien de sa dotation, dont le retrait lui aurait paru injuste. Enfin, Delphine, confrontée à la réduction des financements pour les associations d'aide aux migrantes et migrants, s'arrange avec un autre service qui dispose d'excédents sur une enveloppe budgétaire. Le basculement des fonds, qui contrevient à la règle comptable de non fongibilité des lignes budgétaires est validé par les responsables de service, en veillant à faire preuve de discrétion sur une pratique que leur hiérarchie pourrait leur reprocher.

Les dilemmes moraux s'expriment et se règlent ainsi dans les coulisses de l'action publique. Discutés collectivement, ils sont sources d'apprentissage et de renforcement des solidarités entre professionnelles et professionnels. Mais dans certains cas, l'étanchéité entre les services, le télétravail ou le *turnover* des équipes, peuvent isoler les agentes et agents qui se retrouvent seuls pour les surmonter. Ils éprouvent alors la « *normalisation de l'idéal au travail* » (Dujarier, 2012), ou pour le dire autrement, s'épuisent en vain à concilier la qualité du service pour la population, l'équité de traitement entre opérateurs et le respect des objectifs budgétaires. ○

Références

- Dujarier A-M., *L'idéal au travail*, Paris, PUF, 2012
- Robelet M., « Inspecter le social : une fonction en voie d'extinction ou une doctrine en expansion ? », dans S. Brunier, O. Pilmis (dir.), *La règle et le rapporteur. Une sociologie de l'inspection*, Paris, Presse des Mines, 2010, p.43-64
- Fusulier B., « La forge conceptuelle. Le concept d'éthos : de ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches socio et anthropologiques*, 2011, p.97-109



CHOIX INDIVIDUELS OU TRANSFORMATION COLLECTIVE ? LE CAS D'UNE BOULANGERIE AUTOGERÉE

Marco Della Corte, doctorant en sciences économiques, Laboratoires Triangle et Coactis, Université Lumière Lyon 2

Chez *Scopain*, boulangerie autogérée, le dilemme « travailler moins » ou « gagner plus » a généré durant six ans tensions et conflits, sur fond d'arbitrages individuels divergents. À partir de 2020, le collectif de la boulangerie a mis en place une solution pratique, réorganisant les méthodes, le temps de travail et les effectifs, afin de concilier ces deux objectifs.

Aborder le travail sous l'angle des dilemmes moraux permet de révéler une différence fondamentale dans l'expérience du travail au sein des SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) : les salariées et salariés d'entreprises conventionnelles, soumis à subordination, ont des leviers limités pour surmonter ces dilemmes, tandis que les associées et associés des SCOP disposent d'un pouvoir qui peut leur permettre de changer l'organisation du travail. Ce pouvoir peut cependant rester largement théorique lorsque la démocratie se limite aux dispositions statutaires légales et ne s'incarne pas dans le travail (Cottin-Marx

et Mylondo, 2024). Le risque est alors de placer les membres en situation d'insatisfaction voire de souffrance liée à une dissonance cognitive forte (Estragó, 2023) : devoir arbitrer individuellement des dilemmes moraux sans pouvoir agir collectivement sur leurs causes organisationnelles.

Une enquête longitudinale a été réalisée auprès de *Scopain*, boulangerie coopérative autogérée ; elle est basée sur des entretiens avec les seize membres qu'elle compte actuellement et une partie de l'équipe précédente, une immersion dans le travail de production, l'observation de moments de délibération et

l'analyse de la documentation interne. L'enquête a fait apparaître deux dynamiques : d'une part, entre 2014 et 2020, une forte individualisation du temps de travail combinée à une faible capacité à appliquer des règles collectives génère conflits et instabilité. D'autre part, à partir de 2020, l'action simultanée sur plusieurs niveaux de règles (temporelles, économiques, techniques, organisationnelles) permet de dépasser le dilemme moral par une solution pragmatique qui combine limitation du temps de travail et augmentation des salaires.

Dilemmes individuels et conflits autour de la « valeur travail »

Le refus du travail de nuit, valeur cardinale de *Scopain* depuis 2014, implique des horaires d'ouverture réduits : les ventes ne démarrent qu'à 15h, lorsque la journée est prête. Parallèlement, dans les premières années,

l'entreprise adopte des pratiques autogestionnaires consistant principalement en une autonomie individuelle forte quant au temps de travail : possibilité d'absences ou d'heures supplémentaires en fonction des besoins de chacune et chacun, absences ou

remplacements gérés de pair à pair ou encore congés sans soldes. Cette "souveraineté individuelle" place, de fait, chacun et chacune face à la nécessité de résoudre de manière isolée des dilemmes qui concernent en réalité tout le collectif : faire des heures supplémentaires

« Ces arbitrages individuels mènent à de grandes disparités dans les choix individuels et à des tensions : reproches d'absentéisme ou de présentéisme, souvent associés à des reproches moraux relatifs au "rapport au travail". »



coûteuses pour la SCOP ou limiter la production et risquer de se retrouver sans pain à vendre ? Multiplier les remplacements pour pallier l'absence de collègues ou préserver son équilibre personnel ? Ces arbitrages individuels mènent à de grandes disparités dans les choix individuels et à des tensions : reproches d'absentéisme ou de présentéisme, souvent associés à des reproches moraux relatifs au « rapport au travail ». Les conflits s'amplifient : une partie des membres veut ouvrir plus tôt pour augmenter les salaires, les autres refusent catégoriquement au nom des conditions de travail. Plusieurs personnes sont physiquement et psychologiquement épuisées et à deux reprises (2016, 2020), le collectif se désagrège pour être renouvelé dans sa quasi-totalité.

De l'auto-arbitrage à la résolution collective

Après le départ de plusieurs associées et associés à la suite d'une phase de conflit aiguë, une troisième génération s'emploie, via un travail de validation collégiale de règles collectives, à cadrer le temps de travail : l'équipe passe notamment à la mise en place de plannings établis à l'avance. Ceci permet, au passage, de rationaliser la production et de passer de 35 à 32 heures, sans baisser les salaires. Dans ce contexte, le débat sur l'élargissement des horaires d'ouverture devient plus acceptable pour celles et ceux qui craignaient de devoir travailler plus : le collectif cherche alors des solutions pour avoir du pain à 11h sans travailler avant 7h. Des temps de discussion réguliers, y compris après le changement effectif, permettent des adaptations au cours de la transformation.

« (...) Les associées et associés des SCOP disposent d'un pouvoir qui peut leur permettre de changer l'organisation du travail. Ce pouvoir peut cependant rester largement théorique lorsque la démocratie se limite aux dispositions statutaires légales et ne s'incarne pas dans le travail. »

« (...) Une vision pragmatiste de la démocratie en entreprise suppose de compléter le pouvoir juridique des membres par un pouvoir concret et organisé du collectif sur toutes les questions relatives à l'organisation du travail. »

Finalement, grâce aux investissements en équipements, à la réorganisation des chambres de pousse, du magasin et aux embauches, un nouveau *process* de production se stabilise, fondé sur une préparation de la fournée de 11h par l'équipe de la veille. Le résultat dépasse les attentes : +40% de chiffre d'affaires en quelques mois. Lors de l'évaluation collective de l'expérimentation, l'équipe constate une forte augmentation des cadences et fait le choix d'utiliser le surplus de valeur ajoutée pour augmenter les salaires et le nombre d'embauches. Cette dynamique permet même d'instaurer de nouveaux droits relatifs au temps de travail (ex. congés menstruels et parentaux).

Articuler le pouvoir juridique et moral avec la capacité d'agir sur le travail

Le passage à une résolution collective et pragmatique du dilemme « travailler moins ou gagner plus » l'a donc rendu, en quelque sorte, caduc.

Toutefois, à la fin de notre enquête une nouvelle interrogation est apparue : face à des cadences difficilement tenables, faut-il « continuer à répondre à l'augmentation infinie de la demande » ou accepter de « ne plus avoir rien à vendre à 18h » ? Discuté lors des moments de délibération, ce nouveau dilemme a lui aussi conduit à la mise en œuvre d'actions spécifiques pour agir sur ses causes : pauses obligatoires et nouveaux recrutements. Le cas de *Scopain* montre ainsi qu'une vision pragmatiste de la démocratie en entreprise (Lanciano et Saleilles 2020) suppose de compléter le pouvoir juridique des membres par un pouvoir concret et organisé du collectif sur toutes les questions relatives à l'organisation du travail : qui fait quoi, pour qui, comment, pourquoi, et quand ? ○



LES CONFLITS ÉTHIQUES AU CŒUR DE LA SÉCURITÉ DES TUNNELS ROUTIERS

Christelle Casse, maîtresse de conférences en ergonomie, Laboratoire EVS, Université Lumière Lyon 2

Au travail, les dilemmes moraux prennent souvent la forme de conflits éthiques. Les agents patrouilleurs chargés de la sécurité des tunnels routiers doivent ainsi arbitrer entre des règles de sécurité et l'adaptation aux personnes en difficulté, dont les comportements ne sont pas toujours appropriés. Comment ces conflits s'expriment-ils au quotidien et quelles sont les stratégies mises en œuvre pour les gérer ?

Les conflits éthiques au travail interviennent lorsque ce que l'on fait « *entre en contradiction avec ses convictions personnelles* » (Gollac, 2011). Le jugement sur la valeur éthique de son action est lié aux représentations partagées du travail « bien fait » au sein d'un collectif et renvoient aux règles de l'art. Le conflit apparaît notamment lorsque les règles édictées par la hiérarchie, les normes ou les réglementations, vont à l'encontre des valeurs qui fondent le sens de son travail et son identité professionnelle (Dejours, 2008). Dans le milieu de la sécurité routière, en particulier en environnement urbain, les agents patrouilleurs sont régulièrement confrontés à ces situations.

La recherche sur la sécurité des interventions en tunnel

Cette étude est issue d'une « recherche-intervention » en ergonomie, menée auprès d'une entreprise d'exploitation des tunnels routiers, pour concevoir des processus de gestion et d'analyse d'événements permettant d'améliorer la sécurité

de ces infrastructures. Cette entreprise emploie une centaine de salariées et salariés pour gérer le trafic et la sécurité d'un périphérique urbain comportant quatre tunnels. Les patrouilleurs interviennent lors des travaux et en cas d'incident de trafic (panne, accident, etc.) pour mettre en sécurité les usagers et faciliter l'intervention des secours, de la maintenance, etc. Ils agissent en coordination avec des superviseurs basés dans un poste de commandes (PC) centralisé, où ils surveillent le trafic et les événements. L'étude réalisée avec les patrouilleurs s'est centrée sur la gestion des incidents jugés « critiques » car imprévisibles et susceptibles d'évoluer vers une situation plus grave (Casse, Caroly, 2019). Elle a fait apparaître des situations conflictuelles.

Les situations de conflits éthiques des agents patrouilleurs

Ces conflits éthiques émergent dans certains cas spécifiques d'incident, lorsque les patrouilleurs doivent arbitrer entre d'un côté, les procédures de sécurité formelles, et de l'autre, les règles informelles portées par le collectif qui sont issues de l'expérience et de la connaissance des risques liés au trafic urbain dynamique.

Trois types de dilemmes ont été identifiés. Le premier est de savoir s'il faut respecter une règle de sécurité d'exploitation – établie par la hiérarchie et validée par le collectif – ou agir selon son interprétation du risque et de son impact sur le trafic. Ces situations apparaissent lorsque des pannes

« Le premier [conflit] est de savoir s'il faut respecter une règle de sécurité d'exploitation – établie par la hiérarchie et validée par le collectif – ou agir selon son interprétation du risque et de son impact sur le trafic. »

Références

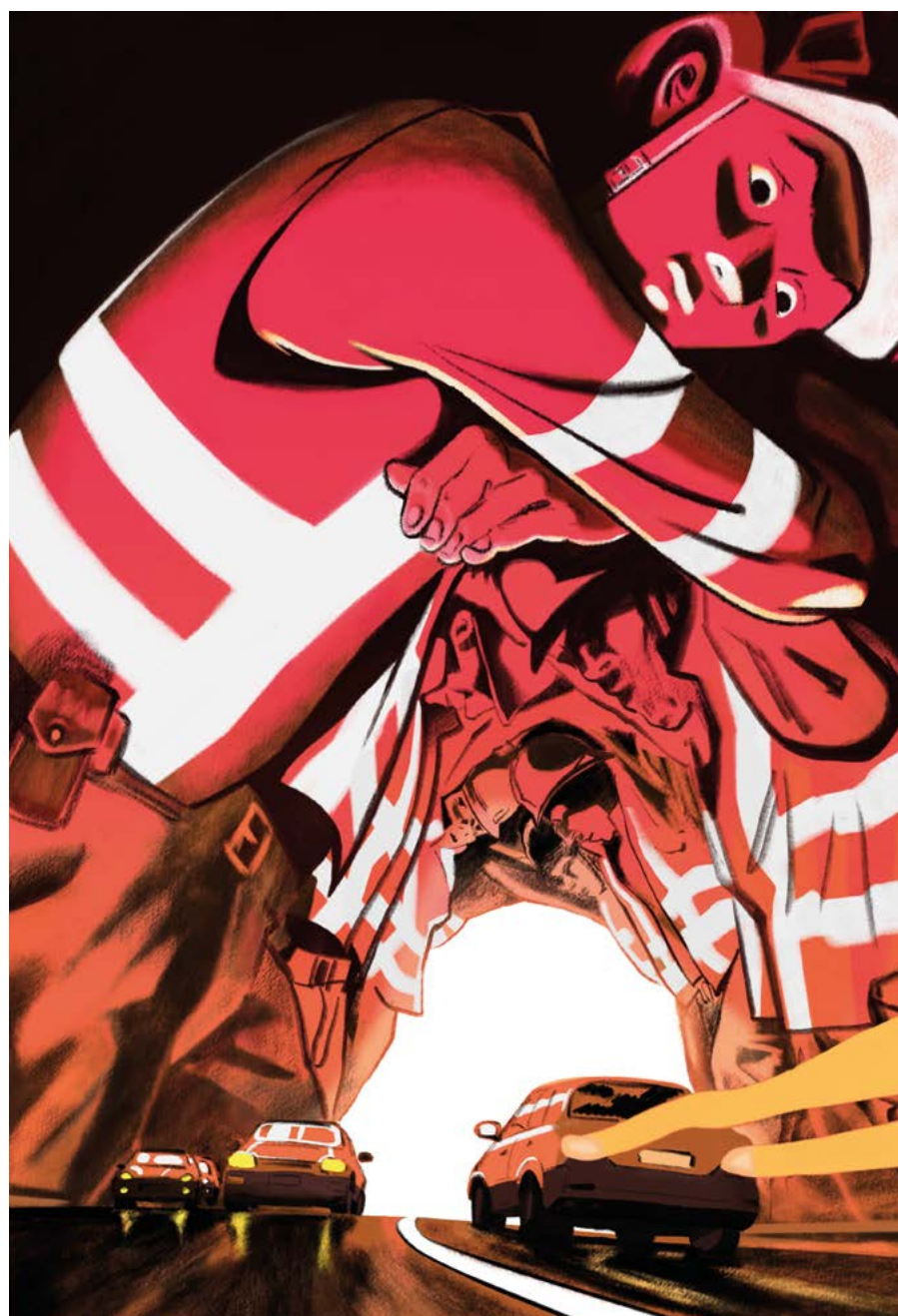
- Cottin-Marx S., Mylondo, B., *Travailler sans patron. Mettre en pratique l'économie sociale et solidaire*, Paris, Gallimard. Folio Actuel, 2024
- Estragó A., « Management in worker cooperatives : Democracy vs. dissonance, and possible overcoming approaches ». *Journal of Co-operative Organization and Management*, 2023
- Lanciano E., Saleilles S., « L'action démocratique comme enquête. Analyse pragmatiste de la construction démocratique dans une SCIC émergente ». *Finance Contrôle Stratégie*, 2020



de véhicule surviennent dans des contextes « défavorables » (ex. en tunnel, sur un viaduc sans bande d'arrêt d'urgence ou à distance d'une bretelle de sortie). La règle est alors de faire intervenir une dépanneuse sans utiliser les moyens locaux des patrouilleurs, comme pousser le véhicule gênant avec un fourgon spécial en collaboration avec son conducteur ou sa conductrice. Parfois, le risque d'accident lié au blocage de la voie dans l'attente de l'intervention extérieure, est jugé trop élevé, surtout en cas de trafic dense ou irrégulier. Les patrouilleurs doivent alors trancher entre respecter la règle qui les protège ou avoir recours à un mode opératoire non autorisé.

Une seconde catégorie concerne les situations où les patrouilleurs doivent s'adapter aux comportements des conductrices et conducteurs impliqués dans les incidents, dont les réactions peuvent être inattendues : énervement, absence de coopération, refus de suivre une consigne donnée (notamment lors des manœuvres d'évacuation). Les patrouilleurs doivent arbitrer entre respecter les règles formelles (qui prennent du temps et vont engendrer des frais ou sanctions pour les personnes, ce qui n'est pas dans les valeurs de service des patrouilleurs), ou s'adapter aux personnes quitte à prendre des risques, tenter de les convaincre par différentes stratégies ou agir sans leur accord.

Certains dilemmes mettent en lumière des contradictions entre deux règles de sécurité. Par exemple face à un piéton dans un tunnel, une règle écrite préconise de ne pas le



« Les patrouilleurs doivent arbitrer entre respecter les règles formelles (...) ou s'adapter aux personnes quitte à prendre des risques, tenter de les convaincre par différentes stratégies ou agir sans leur accord. »

prendre en charge dans son véhicule de service (risque d'accident ou d'agression), alors qu'une règle orale partagée recommande de le faire pour éviter l'accident d'un piéton isolé. Les patrouilleurs doivent ainsi arbitrer entre la sécurité de

l'exploitation ou de la personne, selon leur interprétation du danger de la situation.

D'autres conflits concernent enfin la mise en sécurité des chantiers de maintenance ou de travaux (ex. mise en place de



« (...) Comme ces situations ne sont pas discutées lors de réunions collectives, les patrouilleurs se trouvent parfois en difficulté ou en souffrance face aux conflits qu'ils rencontrent et qui les amènent à prendre des décisions engageant leur sécurité et celle des usagers et usagères. »

balisage), lorsque les demandes ne respectent pas les règles de sécurité d'usage (balisage trop court ou mal configuré, temps de préparation insuffisant, demande de dépose dans un lieu dangereux) mais qu'un refus des patrouilleurs pour se mettre en conformité peut entraîner un blocage du trafic ou retarder des opérations importantes de maintenance.

Construire un dispositif expérimental pour gérer les conflits éthiques

Les conflits éthiques se résolvent majoritairement par l'adaptation de la règle et parfois son contournement, selon le jugement personnel ou collectif des patrouilleurs fondé sur leur expertise de terrain. Cette analyse révèle que les superviseurs, qui participent aux décisions d'intervention, et la hiérarchie intermédiaire, tendent à valider leurs arbitrages.

Cependant, comme ces situations ne sont pas discutées lors de réunions collectives, les patrouilleurs se trouvent parfois en difficulté ou en souffrance face aux conflits qu'ils rencontrent et qui les amènent à prendre des décisions engageant leur sécurité et celle des usagers et usagères. Cette recherche a abouti sur la mise en place d'un dispositif expérimental de séances collectives de simulations d'événements, mobilisant l'ensemble des professionnelles et professionnels. L'objectif a été de leur permettre de partager et de débattre des critères d'analyse des configurations d'événement et des règles implicites qui en émergent. Il contribue ainsi aux apprentissages des novices et à la construction des règles de métier partagées qui réduisent les dilemmes potentiels et favorisent la sécurité. ○

Références

- Casse, C., Caroly, S., *Analysis of critical incidents in tunnels to improve learning from experience*, *Safety Science*, 2019, p.222-230
- Dejours C., *Travail, usure mentale. Essai de psychopathologie du travail*, Paris, Bayard, 2008
- Gollac, M., Bodier, M., *Rapport du collège d'expertise, de suivi des risques psychosociaux au travail*. La Documentation française, 2011





LOGEMENT : DE QUELLE CRISE PARLE-T-ON ?

Entretien réalisé par **Sarah O. Necib**

La « crise du logement » est une expression qui revient régulièrement dans l'espace public et médiatique. Quelles réalités cette expression recouvre-t-elle ? Et quels sont les intérêts défendus par les personnes qui la mobilisent ? Loïc Bonneval et Montserrat Emperador Badimon nous expliquent les formes que prend cette « crise » en France et en Espagne.



Loïc Bonneval

Maître de conférences en sociologie, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

Qu'est-ce que la « crise du logement » dont on entend si souvent parler ?

Loïc Bonneval : On parle de « crise du logement » depuis plus d'un siècle en France et l'expression touche différents maillons de la chaîne. Le premier niveau de crise est celui du sans-abrisme, qui touche 350 000 personnes, et du mal-logement, qui en affecte 4 millions¹. Le second concerne la difficulté d'accès au logement depuis vingt ans, en location comme à l'achat : de nombreux locataires ne peuvent pas devenir propriétaires et ne libèrent pas de logements, ce qui crée un cercle vicieux. Il existe ensuite une crise de la production immobilière, touchant les acteurs du privé et les bailleurs sociaux. Enfin, un dernier niveau de crise est celui de l'aménagement et de l'étalement urbain. On a donc affaire à des crises multifformes qui évoluent et dont certaines sont récurrentes.

Montserrat Emperador Badimon : En Espagne, l'expression « crise du logement » devient visible en 2008, suite à l'explosion de la bulle immobilière qui cause la crise de l'endettement des ménages. Entre 2008 et 2014, 415 000 saisies immobilières aboutissent à 250 000 expulsions. Ce chiffre inédit a révélé la dépendance extrême de l'économie espagnole au secteur de la construction (25% du PIB y était lié). À cette période, des collectifs de ménages endettés sont apparus et ont fait de la désobéissance civile pour demander des réformes législatives et l'arrêt des expulsions. Mais dès 2008 la crise du logement recouvre différentes réalités car la plupart des expulsions concernent en fait des locataires.



Montserrat Emperador Badimon

Maîtresse de conférences en science politique, Laboratoire Triangle, Université Lumière Lyon 2

1. Selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés.



La France compte moins de propriétaires que l'Espagne mais dans les deux pays l'accès à la propriété se complique : comment l'expliquer ?

L.B. : Aujourd'hui, la France compte 58% de propriétaires, c'est moins que certains voisins, mais le problème n'est pas propre à la France. Plusieurs pays constatent que les nouvelles générations accèdent plus difficilement à la propriété. Il y a différentes explications : les capacités d'emprunt n'ont pas compensé la hausse des prix et les générations précédentes de propriétaires ont permis le développement de l'héritage et de milieux sociaux mieux dotés. Il est donc plus difficile d'accéder à la propriété uniquement *via* un emprunt ou ses économies, les besoins d'héritage sont aussi de plus en plus importants.

M.E.B. : L'Espagne est traditionnellement vue comme un pays de propriétaires. Le régime franquiste a beaucoup dépensé dans du logement public voué à être privatisé, estimant qu'une famille endettée pour un prêt serait plus disciplinée et ne se syndiquerait pas, par exemple. Sans cette politique de privatisation, on estime que 40% de ce parc immobilier serait public. Avant la crise, l'Espagne comptait 87% à 90% de propriétaires, mais ce taux est tombé à 73% et il est plus faible dans les grandes villes (38% à Barcelone). Aujourd'hui, il faut soit un héritage, soit un fort soutien familial pour accéder à la propriété, mais elle reste un idéal pour la majorité des personnes². Pourtant, pour les collectifs militants, la solution à la crise ne se pose pas en termes d'accès à la propriété mais plutôt de régulation du secteur locatif.

En France et en Espagne, l'accès et le maintien des locations se compliquent aussi, là encore comment l'expliquer ?

L.B. : En France, les politiques en faveur du maintien d'un parc locatif élevé ont rencontré des difficultés : le « parc social de fait », constitué de logements anciens, de mauvaise qualité et peu chers, s'est réduit avec les gentrifications, réhabilitations et hausse des loyers. L'essor des plateformes touristiques a aussi favorisé la location meublée de courte durée. Tout cela a contribué à compliquer l'accès à la location. Pour les propriétaires et les professionnels de

l'immobilier privé, c'est l'interdiction de mise en location des passoires thermiques et l'encadrement des loyers qui décourageraient l'investissement, mais leurs effets sur le parc locatif privé sont moins nets. Le maintien des locations est d'autant plus difficile que les locataires consacrent au logement une part plus élevée de leur budget que les propriétaires, et peinent à faire face aux difficultés.

M.E.B. : En Espagne, la condition locative est fragile : au terme du bail, qui dure 5 ans lorsque le propriétaire est une personne physique et 7 ans lorsque c'est une personne morale, le propriétaire peut récupérer le logement sans justification. De plus, la première loi d'encadrement des loyers ne date que de 2024. C'est une régulation légère qui établit un indice de référence et permet aux communautés autonomes d'encadrer les loyers dans les zones de marché résidentiel tendu. Certaines ont donc décidé d'appliquer ce système, d'autres non. En outre, en 2014, le gouvernement conservateur a adopté plusieurs incitations fiscales, encourageant des fonds d'investissement et des sociétés à investir. Ces grands multipropriétaires recherchent la rentabilité des opérations et expulsent souvent afin de transformer les habitations en logements touristiques ou *co-living* (habitat partagé).

Les intérêts des propriétaires et des professionnels de l'immobilier sont-ils nécessairement opposés à ceux des locataires ?

L.B. : Dans un discours idéal, on dirait que leurs intérêts se rejoignent : le propriétaire a besoin du revenu des locataires et le locataire a besoin de propriétaires pour être logé. Mais comment formaliser et réguler ces rapports ? Il existe des protections et des manières de les contourner, et donc des relations parfois conflictuelles qui peuvent être partiellement analysées comme des rapports de domination entre des propriétaires avantagés et des locataires défavorisés. Les propriétaires, eux, dénoncent plutôt l'excès de protection des locataires et les professionnels de l'immobilier sont davantage les relais de leurs intérêts. En France, beaucoup de locations sont en effet gérées directement par les propriétaires : les agences ne sont donc pas vraiment en position de force, leurs vrais clients sont les propriétaires.

2. Sondage d'El País, en février 2025, interrogeant 2000 personnes.





Action baisse des loyers © IEB - 2023



Logrono, La Rioja, Espagne. 28 mars 2026, shutterstock

M.E.B. : Ce n'est pas idéologique de dire que la relation propriétaire/locataire implique structurellement une inégalité : il y a une forme d'extraction de rente qui permet au propriétaire de consolider son patrimoine grâce au loyer payé par le locataire. La relation inégale n'a rien à voir avec les caractéristiques individuelles du propriétaire, qui peut être une bonne personne ! Même un propriétaire-occupant peut vouloir que son logement prenne de la valeur afin de réaliser une plus-value lors de sa vente, alors qu'un locataire aurait moins d'intérêt à cette hausse puisqu'elle se répercuterait sur le loyer. Ceci dit, les collectifs militants font la différence entre les petits et les grands propriétaires et les responsabilités qu'il est souhaitable d'imposer.

Quelles solutions émergent pour sortir des différentes facettes de cette crise ?

L.B. : Depuis 25 ans, la réponse des politiques publiques est de produire plus de logements car on a associé le dynamisme immobilier à l'attractivité des grandes métropoles et à la croissance des marchés, la hausse des prix n'était pas considérée comme un problème. Fin 2010, des mesures régulatrices (encadrement des loyers) ont commencé à se développer, sans remise en question de l'idée qu'il faut produire plus de logements. Pourtant, cela ne fait pas baisser les prix et crée des tensions sur les marchés, ce qui complique la construction de logements sociaux ou abordables. Des dispositifs se développent donc pour tenter de limiter la hausse des prix et la spéculation, comme les offices fonciers solidaires, qui dissocient la propriété du sol et celle du bâti.

M.E.B. : Pour les collectifs militants, produire plus ne fait pas baisser les prix donc la solution n'est pas là. Il y a 9% de logements vacants - donc disponibles - dans le pays³, même si tous ne sont pas habitables. Mais il faut rendre les prix accessibles. En 2020, l'Observatoire du logement barcelonais a révélé l'écart entre le prix moyen du loyer offert par les plateformes immobilières, soit 1600€, et celui recherché par les locataires : 900€ ! Pour les militantes et militants, il faut réduire cet écart par des mesures contraignantes, mieux informer les locataires sur leurs droits et les recours possibles et développer un modèle coopératif : par exemple, des immeubles construits sur du sol public, appartenant à une coopérative, où chaque membre paie un loyer inférieur au prix du marché. ○

3. D'après l'Institut national de statistique en Espagne (INE).



ÉCOCRITIQUE : UN NOUVEAU REGARD SUR NOS RELATIONS À LA NATURE ?

Entretien réalisé par **Lorraine Feugère**

À l'heure des crises environnementales et sociales, l'« écocritique » s'est constituée en champ de recherche pour éclairer les interactions entre les sociétés humaines et la nature. À travers un dialogue entre littérature médiévale et géographie, cet entretien propose de découvrir comment les chercheuses et les chercheurs mobilisent cette approche pour interroger notre rapport au monde.



Charlotte Guiot

Maîtresse de conférences en littérature médiévale, Laboratoire CIHAM, Université Lumière Lyon 2

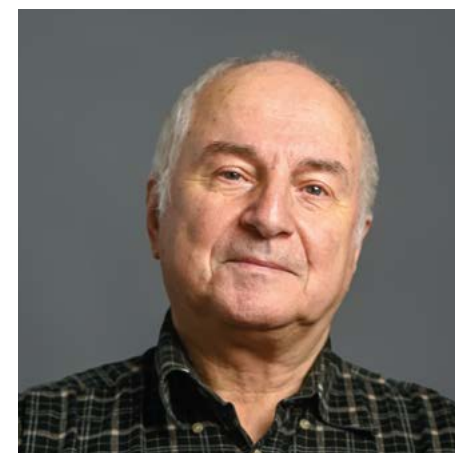
Comment définir l'écocritique ?

Charlotte Guiot : L'écocritique est un champ de recherche pluridisciplinaire récent (début 1990), inscrit dans les études environnementales. En littérature, cette approche invite à un décentrement du regard : le texte littéraire est étudié comme le témoignage d'une relation entre l'humain qui écrit et son milieu naturel. Une question centrale est : qu'est-ce que nos modes d'écriture disent de notre rapport au vivant et au milieu dans lequel nous évoluons ? Quand on étudie la littérature médiévale, cette approche apporte un éclairage historique sur les évolutions des relations entre les humains et leur milieu, notamment en termes de représentation.

Philippe Pelletier : Le terme d'écologie présent dans celui d'écocritique est polysémique : désigne-t-il une science ? Un mode de vie ? Une philosophie de la nature ? En tant que géographe, je préfère évoquer l'interface « nature-société ». Elisée Reclus, géographe du XIX^e siècle, écrivait : « *L'Homme est la nature prenant conscience d'elle-même* ». Cette formule résume bien la problématique : la nature n'existe pas en dehors de l'humain mais dans un mouvement d'interrelations constantes, où l'être humain modifie son environnement et est transformé par lui en retour. La nature n'est ni figée, ni fétichisée.

L'écocritique est liée à la notion récente d'écologie : quelles précautions méthodologiques prenez-vous pour éviter les anachronismes ?

C.G. : Dans les textes médiévaux, on ne peut pas dire qu'il y ait une revendication écologique, au sens de défense de la nature, bien que les historiennes et historiens documentent des enjeux autour de la pollution. En outre, la distinction nature - culture s'est construite en Occident, après le Moyen-Âge.



Philippe Pelletier

Professeur émérite en géographie, Laboratoire EVS, Université Lumière Lyon 2



À cette époque, l'imaginaire chrétien suggérait plutôt que l'humain tire ses ressources de la nature, autant qu'il y appartient. Les textes mettent l'accent sur les relations entre microcosme et macrocosme : l'être humain est un petit monde inclus dans la nature. Les travaux en histoire sur le rapport à l'environnement sont des ressources essentielles pour situer ces idées et étudier les textes.

P.P. : Le grand piège est en effet l'anachronisme : projeter le présent sur le passé mais aussi le présent occidental sur le présent japonais, que j'étudie. Le décentrement, expérimenté lors de terrains à l'étranger, permet d'observer les sociétés d'un autre point de vue, en questionnant nos catégories d'analyse comme celle de « nature ». Par exemple, il est paradoxal que la déconstruction d'une vision centrée sur l'Occident, ignore souvent les cultures japonaises, chinoises ou musulmanes. Nos concepts sont produits dans des contextes précis : les utiliser sans précaution revient à les plaquer artificiellement sur d'autres époques et sociétés. Les étudier comme des objets historiques permet d'éviter de projeter nos préoccupations et nos valeurs.

En littérature on parle aussi d'« éco-poétique » et en géographie de « géo-poétique » : là encore, comment définir ces notions ?

C.G. : Le terme « écocritique », issu des *critical studies*, permet d'étudier les textes littéraires dans leur contexte historique, social et éthique, sous l'angle de la responsabilité humaine sur l'environnement. L'éco-poétique, issue de la tradition académique francophone, s'intéresse à la fabrique du texte, à la manière dont la pratique des mots rend compte de notre rapport au vivant, tout en invitant au dialogue avec d'autres disciplines. L'étude de la pastorale, un genre médiéval qui décrit les amours de bergers et bergères, peut ainsi être éclairée par l'anthropologie. La notion de « diplomatie », présentée par Baptiste Morizot (2016), permet par exemple de comprendre leur rôle de médiateur entre différents intérêts (troupeau, moutons, nature). Dans certains textes, le berger est le reflet de ce que penserait le peuple : du point de vue littéraire, il est aussi un médiateur qui permet le passage d'une idée à une autre, la mise en relation de différents points de vue et statuts sociaux.

P.P. : La géo-poétique serait un regard sensible, subjectif sur nos milieux, contrastant avec l'étude quantifiée de la nature par l'écologie savante.



Calendrier des bergers, Paris, Guy Marchant, 1493, enluminé par Antoine Vérard. Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, VELINS-518

Le concept de « biodiversité » en est un exemple : est-ce que la biodiversité de la toundra sibérienne, moins riche en espèces, serait moins digne d'intérêt que celle de l'Amazonie ? La démarche savante tend à reléguer au second plan la dimension esthétique de la nature que les artistes saisiraient mieux. La dimension « poétique » touche au cœur, à l'intime, elle fait ressurgir des mémoires et des souvenirs. Je pense par exemple au film *Le géographe et l'île*, réalisé par Christine Bouteiller qui a filmé mon terrain d'étude : Iwai-shima, une île japonaise animée par une lutte antinucléaire depuis les années 1980.

Cette approche implique une forme de décentrement : permet-elle selon vous de déconstruire le regard anthropocentrique et repenser les rapports de domination ?

C.G. : Dans les textes médiévaux, le regard se porte sur les relations d'interdépendance entre l'humain et son milieu. En déportant ainsi le regard, ces analyses soulignent la manière dont le Moyen Âge pense l'action de la nature sur les individus. Certaines recherches croisent aussi enjeux environnementaux, inégalités sociales et rapports de genre. Dans les pastourelles, un genre poétique chanté racontant la rencontre du narrateur avec une bergère, Jennifer Saltzstein (2023)



Philippe Pelletier sur un chemin de Iwai-Shima, image extraite du film Le Géographe et l'île, un film documentaire de Christine Bouteiller, produit par Scottto Productions.

montre que les scènes de viol surviennent lorsque la jeune femme se trouve à proximité ou dans le bois, propriété du seigneur associée à la chasse. Sa présence est alors perçue comme transgressive, la transformant en proie sexuelle. À travers une analyse des rapports de genre, la chercheuse interroge les formes de domination intégrées à la virtuosité poétique des pastourelles et à leur représentation de la nature.

P.P. : L'« anthropocentrisme » est souvent jugé négativement par rapport au « biocentrisme » ou l'« écocentrisme », perçus comme vertueux. Mais cette trilogie d'origine américaine n'est pas pertinente car il me semble inévitable d'assumer notre point de vue humain, tant objectivement (l'être humain étudié par la science) que subjectivement (ex. l'approche éco-poétique). La critique de l'« anthropocentrisme » conduit à expliquer les faits sociaux par des causes « naturelles », pouvant aboutir à une animalisation de la société : l'être humain serait une espèce intrinsèquement prédatrice, donc incapable d'être constructrice. La trilogie manipule aussi l'idée de « nature ». L'anthropologue Elizabeth Rata, souligne ainsi que la reconnaissance de la rivière Whanganui (Nouvelle-Zélande) comme sujet de droit ne permet pas de lui donner une parole : elle permet à des chefs de clans maoris d'acquiescer un pouvoir politique face à l'État. Elle entraîne la production d'une hiérarchie politique, à travers une reconfiguration des rapports de pouvoir autour de la rivière.

Face aux crises actuelles, ces recherches peuvent-elles avoir une fonction politique dans la société ?

C.G. : Les études littéraires ont une fonction importante : proposer de nouveaux récits. La littérature contemporaine propose de nouvelles représentations de l'environnement et les textes anciens permettent de découvrir d'autres façons d'être au monde. Ils donnent une profondeur historique à nos représentations, permettant de comprendre l'influence de cet héritage sur nos manières de penser. Cette approche favorise une attention nouvelle à ce qui nous entoure, que ce soit à travers la redécouverte de descriptions sensibles de la nature, ou dans le cadre d'ateliers d'écriture que nous menons avec les étudiantes et étudiants.

P.P. : Les recherches portant sur l'interface nature - société participent d'une forme de prise de conscience et d'émancipation, car elles sont des leviers pour comprendre, situer et agir. Une question se pose toutefois : comment passer de la prise de conscience à l'action ? La réponse est difficile car nous rentrons dans le champ du politique et du citoyen, marqué par de nombreux désaccords. À distance du principe de neutralité du sociologue Max Weber, je défends l'idée de l'honnêteté intellectuelle qui contrebalance le fait que le chercheur doit être conscient des valeurs qui le guident. Il s'agit d'exposer les faits, y compris ceux qui dérangent ou s'opposent à nos convictions, afin de permettre aux individus de comprendre et faire leurs choix. Cette confrontation des idées est primordiale, mais doit trouver un espace d'expression qui ne peut se limiter au simulacre télévisé d'un débat d'idées. ○

Références

- Morizot, Baptiste. *Les diplomates : cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Éditions Wildproject, Collection « Domaine sauvage », 2016
- Saltzstein, Jennifer. *Song, landscape, and identity in medieval northern France : toward an environmental history*. Oxford University Press, 2023

LES VILLES, UN ESPOIR POUR LA DÉMOCRATIE ?

Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique, Laboratoire Triangle, Université Lumière Lyon 2

Des chercheuses et chercheurs venus de sept pays croisent leurs analyses de terrain pour éclairer une question : à quelles conditions les villes peuvent-elles favoriser des sociétés plus démocratiques ? Au sein de l'université, une équipe s'est engagée dans cette comparaison internationale, motivée par un même souci : produire des savoirs utiles pour penser et façonner des villes justes.



Shutterstock, Manifestation contre Elon Musk et DOGE à Manhattan, New York, USA, 29 mars 2025

Mener une recherche sur trois continents

Le projet *Participation in the city (Par-City)* étudie comment les innovations participatives urbaines, qui se déploient au cœur des villes, transforment la démocratie, la gouvernance et la confiance des citoyennes et citoyens dans les institutions. Mené de 2024 à 2027, il réunit vingt-cinq chercheuses et chercheurs en géographie, urbanisme, science politique et sciences de l'information de la communication. Cette collaboration de recherche est coordonnée par Sam Halvorsen, professeur de géographie au sein de la *Queen Mary University* (Royaume-Uni).

Elle a été sélectionnée par la *Trans-Atlantic Platform*, un réseau international de financement de la recherche en sciences humaines et sociales, et réunit six équipes universitaires à travers le monde : Brésil, Pologne, Canada, États-Unis, Afrique du Sud, France. L'équipe française est coordonnée par Guillaume Gourgues, chercheur au laboratoire Triangle de l'Université Lumière Lyon 2, et composée de Marion Lang, Hélène Balazard et Jessica Sainty, chercheuses en science politique.

Avec le projet *Par-City*, les équipes cherchent à comprendre comment les villes – définies comme espaces

géographiques, politiques, sociaux et économiques – peuvent favoriser les expérimentations démocratiques et répondre aux grands défis communs : écologie, inégalités et justice sociale, confiance dans les institutions, dans un contexte mondial marqué par un recul des démocraties et la progression des autoritarismes. Sept villes servent de cas d'étude : Buenos Aires, Cape Town, Lyon, New York, Sao Paulo, Toronto, Varsovie. Pour chacune d'entre elles, des « Innovations Participatives Urbaines » (ou *Urban Participatory Innovations / UPI*) ont été identifiées : celles-ci constituent le cœur des enquêtes comparatives. La recherche s'articule autour de trois questions : comment les UPI remodelent-elles le pouvoir, l'autorité et les conflits dans les villes, comment ces innovations font-elles face aux inégalités, et comment leur définition et leur mise en pratique s'articulent-elles entre les différentes zones géographiques ?

Relever les défis d'une comparaison internationale

Cette recherche se confronte à une question méthodologique délicate : comment rendre opérationnelle une comparaison internationale qui implique



Shutterstock, Affiche "Votez pour vos projets communautaires préférés" dans une rue de Lyon, France, 13 mai 2025

différentes villes, réunit des chercheuses et chercheurs éloignés géographiquement et mobilise des disciplines variées, tout en limitant le coût environnemental du projet ? Pour y parvenir, l'organisation des enquêtes et de l'exploitation des résultats suivent plusieurs principes.

Les équipes ont d'abord choisi de se focaliser sur cinq UPI : « gouvernement ouvert », « réhabilitation participative des quartiers », « budgets participatifs », « controverses politiques numériques », « alliances locales et organisations communautaires ». Chacune regroupe au moins quatre villes pour lesquelles les équipes locales mènent les enquêtes de terrain. L'équipe française, qui pilote la comparaison des budgets participatifs, compare les villes de Lyon, New-York, Sao Paolo et Varsovie. Elle participe aussi à l'étude des alliances locales, à travers une enquête sur les formes d'organisation des citoyennes et citoyens à Villeurbanne. Par ailleurs, l'ambition de la collaboration est de tisser un réseau vivant de savoirs et d'expériences de terrain :

chaque mois les équipes se retrouvent en ligne pour partager leurs enquêtes et organiser des rencontres en présentiel (ex. atelier sur les budgets participatifs à Paris en 2025). C'est ainsi que se fabriquent la recherche comparée et la coopération internationale.

Coopérer pour penser les villes de demain

La comparaison internationale du projet *Par-City* poursuit deux objectifs. Elle implique tout d'abord de ne pas procéder à une analyse exhaustive fondée sur la comparaison de tous les résultats : ces vastes études croisées sont certes généralement valorisées mais leurs résultats restent souvent vagues. En se focalisant sur des cas d'études regroupés, l'ambition est d'apporter des contributions significatives aux débats académiques liées à la démocratie dans son sens large, qu'il s'agisse de participation citoyenne, de mouvements sociaux, de transparence du gouvernement, et d'initiatives visant à faire reculer les inégalités sociales. L'attention particulière portée aux innovations participatives urbaines vise ainsi à éclairer des débats spécifiques et à apporter des contributions concrètes sur la base de plusieurs comparaisons ciblées.

En outre, l'enjeu du projet est de consolider un réseau de recherche international qui n'existait pas auparavant. Les chercheuses et chercheurs associés sont en effet spécialistes des questions démocratiques dans leurs pays et partagent une même volonté : mettre leurs analyses à l'épreuve d'une collaboration internationale, nourrie par les expériences de terrain et le dialogue avec des collègues de différents horizons.



Shutterstock, Autocollant d'information budgétaire civique sur une corbeille en béton, Varsovie, Pologne, 01 mars 2026

Parallèlement aux colloques et aux réseaux informels, le maillage de ces intérêts communs est un enjeu primordial pour apporter une contribution scientifique globale, capable d'alimenter les réflexions et les pratiques de celles et ceux qui tentent de penser et façonner les villes plus justes et plus démocratiques de demain. ○

Chercheuses associées au projet :

- **Marion Lang**, post-doctorante en science politique (Triangle, Université Lumière Lyon 2)
- **Hélène Balazard**, chercheuse en science politique (EVS, ENTPE)
- **Jessica Sainty**, maîtresse de conférences en science politique (JPEG, Université d'Avignon)

1. <https://parcity.org/>

EXPÉRIMENTER L'ÉCLAIRAGE DANS LES ARTS VISUELS DU XVIII^e SIÈCLE

Sophie Raux, professeure d'histoire de l'art, Laboratoire LARHRA, Université Lumière Lyon 2

Au croisement de l'histoire de l'art, de l'histoire des sciences et techniques ainsi que de l'informatique, le projet *FabLight* vise à renouveler l'étude de l'éclairage dans les arts visuels au XVIII^e siècle. Le projet s'attache autant à la dimension matérielle de la formation artistique qu'aux représentations (effets de lumière dans la peinture) et à la réception des œuvres dans les premiers musées.

La lumière joue un rôle essentiel dans la création artistique et la réception des œuvres d'art. Or, l'histoire de l'art s'est peu intéressée à la matérialité des éclairages à disposition des artistes et à leurs effets sur la création artistique. Dès lors, que sait-on des conditions d'éclairage dans les académies d'art, les ateliers d'artistes et les galeries d'art avant l'ère industrielle ? Comprendre et restituer les ambiances lumineuses du passé demeure un défi difficile : les dispositifs d'éclairage ont disparu et les sources sont peu prolixes. En outre, notre perception actuelle, largement façonnée par l'éclairage artificiel, est différente de celle ressentie dans les siècles antérieurs. C'est à ce défi que le projet *FabLight*¹ entend apporter une contribution en mobilisant des méthodes originales de restitution fondées sur des simulations numériques d'éclairage.

La période d'étude, 1760 à 1820, correspond aux dernières décennies de l'éclairage à la flamme des lampes à huile – avant l'introduction de l'éclairage au gaz – décennies qui voient des avancées significatives dans la production des dispositifs d'éclairage. Le projet s'appuie sur le croisement de données provenant de sources variées : archives des académies, brevets d'inventions, manuels techniques, traités d'optique et de physique, théorie de l'art, peintures, arts graphiques, plans.

Visualiser la matérialité de l'éclairage dans les académies d'art

Au XVIII^e siècle, les artistes ont coutume de travailler dans les académies d'art à la lumière artificielle, cette dernière étant plus stable et homogène que la lumière naturelle, trop changeante au cours de la journée ou au gré des saisons. Mais quelle qualité d'éclairage offraient les lampes académiques en vigueur composées de plusieurs rangées de lampes à huile ?

La restitution 3D d'une salle de dessin d'après modèle vivant permet de développer une application en réalité augmentée qui offrira la possibilité de modéliser plusieurs types d'éclairages et de tester leurs effets ainsi que leurs paramètres spécifiques d'éclairement : lustre académique, ajout de réflecteurs, présence d'écrans, lampe dite d'Argand ou encore lampe astrale. Ces développements visent à explorer le lien entre les enjeux de l'éclairage et la production dessinée. Ils donneront lieu à des ateliers de recherche-crédation à destination des étudiantes et étudiants en écoles d'art afin de proposer une immersion dans les conditions d'exercice des artistes travaillant à la lumière des flammes. Cette approche novatrice constitue une contribution originale à la recherche sur l'histoire de la formation des artistes, l'histoire de l'éclairage artificiel, mais aussi l'histoire de la perception en ouvrant à une histoire sensible du regard.

1. Projet ANR Fablight, *La fabrique de l'éclairage dans les arts visuels au temps des Lumières*, ANR-22-CE38-009-01



Restitution d'une classe de dessin dans une académie d'art, éclairée de lampes d'Argand et d'une lampe astrale de type Bordier-Marcet, vers 1810. Réalisation ANR FabLight, octobre 2024

Analyser les jeux d'ombres et de lumière dans la peinture

Les années 1760-1820 voient un retour en force du clair-obscur qui s'inscrit dans un mouvement plus général de fascination pour la nuit et l'ombre. Dans les arts visuels, les thèmes mettant en valeur les jeux d'ombres et de lumière connaissent un regain d'intérêt. C'est notamment le cas du mythe de Dibutade (Pline, *Histoire naturelle*) : en traçant sur un mur les contours de l'ombre projetée du profil de son amant Dibutade serait à l'origine de l'invention du dessin. Ce mythe, dans lequel l'ombre est à la fois sujet et objet du tableau a donné lieu à des interprétations remarquables mais incohérentes en ce qui concerne la morphologie, l'intensité et la géométrie de l'ombre. Ces points n'ont par ailleurs jamais été remarqués ni commentés. Ici, la modélisation 3D des tableaux et les simulations informatiques des sources d'éclairage internes à l'œuvre, permettent de comprendre la réalité physique de l'ombre et les écarts que les artistes ont pris à des fins expressives et symboliques. Ces simulations permettent également de mieux saisir le poids de la théorie artistique et des

conventions de représentation par rapport aux conditions pratiques du travail créatif.

Simuler l'expérience de la visite aux flambeaux
À partir des années 1780, à la faveur de l'ouverture des premiers musées de sculptures se répand la vogue des visites la nuit, à la lumière de torches. La chaleur rougeoyante et la lueur vacillante des flammes modifient en profondeur la perception du marbre au point que la pierre pouvait sembler devenir chair et la statue s'animer. De nombreux témoignages dans les récits de voyageuses et voyageurs – dont ceux de Goethe ou de M^{me} de Staël – attestent de cette pratique initiée d'abord à Rome, et qui s'étend ensuite en Europe. Le projet *FabLight* s'attache à la restitution de cette expérience perceptive en partant de la modélisation de la cour octogonale du Musée Pio Clementino à Rome. Cet espace, qui abritait les œuvres les plus admirées de leur temps (dont le Laocoon et l'Apollon du Belvédère) fut le point de départ de ces visites nocturnes.



Détail de la peinture de Joseph-Benoît Suvée, *L'invention du dessin*, 1791, Bruges, Groeningemuseum

Le développement d'une application de réalité virtuelle, visant à simuler l'effet de l'éclairage dynamique de la flamme devant les sculptures permettra de confronter le discours porté par les visiteuses et visiteurs de la fin du XVIII^e siècle selon lequel le marbre s'animerait, avec l'expérience sensible des usagères et usagers d'aujourd'hui. Cette application pourra également servir de démonstrateur pour des applications de médiation à destination des musées. ○

Équipe de recherche du projet :

- **Marlen Schneider** (LARHRA, Université Lumière Lyon 2)
- **Marie-Thébaud-Sorger, Benjamin Bothereau, Charlotte Bigg** (Centre Alexandre Koyré, CNRS)
- **Christophe Renaud, Rémi Cozot, Samuel Delepouille, Alexander Josse, François Rousselle, Rémi Synave, Louis-Alexis Vandamme, Franck Vandewiële** (ULCO-LISIC)
- **Youri Carbonnier** (U. d'Artois)
- **Ralph Dekoninck** (U. Catholique de Louvain)
- **Martial Guéron** (U. Strasbourg)
- **Anne Pillonnet** (Institut Lumière Matière, U. Lyon 1)
- **Romain Thomas** (INHA)



Simulation de la projection de l'ombre à partir de l'emplacement de lampe à huile. Réalisation ANR FabLight, juillet 2025

TROIS LABORATOIRES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE LYONNAIS EN ARMÉNIE

Anne Baud, professeure d'archéologie médiévale, Laboratoire ArAr, Université Lumière Lyon 2
Sébastien Gondet, chargé de recherches, Laboratoire Archéorient, CNRS
Damien Martinez, maître de conférences en archéologie médiévale, Laboratoire CIHAM, Université Lumière Lyon 2

Depuis 2023, trois équipes lyonnaises, en partenariat avec des institutions arméniennes, ont lancé des recherches archéologiques dans le Shirak, au nord-ouest de l'Arménie. Ce programme vise à éclairer une période encore mal connue, entre domination perse (VI^e - IV^e siècle avant notre ère) et débuts de l'Arménie chrétienne (IV^e - VII^e siècle de notre ère).



Carte de la province du Shirak, Arménie

Sur les traces de l'Arménie ancienne

Nichée au sein du Haut Plateau arménien, la province du Shirak occupe un vaste bassin d'altitude structuré par la vallée de l'Akhuryan. Ce corridor naturel, aujourd'hui frontière entre l'Arménie et la Turquie, a toujours constitué un axe de circulations et d'échanges ainsi qu'une riche région agricole. L'histoire de l'occupation humaine dans cette région est donc longue et continue, laissant un paysage archéologique riche et particulièrement bien préservé. Pourtant, le Shirak demeure un angle mort de la recherche archéologique. Son éloignement des grands centres universitaires et administratifs

arméniens, son isolement renforcé par les conséquences du séisme de 1988, ainsi que la dispersion des archives et des collections archéologiques ont longtemps freiné la mise en place de programmes de recherche d'envergure.

Un projet collectif arméno-français

Pour replacer le Shirak dans l'histoire de l'Arménie ancienne, trois équipes lyonnaises, issues de laboratoires spécialisés en histoire, archéologie et littératures médiévales (ArAr, Archéorient, CIHAM) ont initié une collaboration avec le Musée régional du Shirak, à Gyumri, et l'Institut d'archéologie et d'ethnographie de l'Académie des sciences de la République d'Arménie. Entre 2023 et 2025, grâce au soutien de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM), du CIHAM et de l'Université Lumière Lyon 2, le collectif a réalisé une première étude archéologique des lieux de pouvoir et des dynamiques territoriales dans la vallée de l'Akhuryan, rivière marquant la frontière avec la Turquie. Il vient également d'obtenir un financement

de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour poursuivre le projet sur les prochaines années (2026-2029). Son ambition est de dépasser les frontières chronologiques tout en mobilisant différentes approches disciplinaires. Le programme de recherche vise à comprendre à l'échelle d'un millénaire la structuration et la centralisation des lieux de pouvoir, l'utilisation des ressources naturelles par les sociétés et la transformation du paysage au fil du temps, entre continuités et évolutions.

Des sites témoins d'une longue histoire

Pour entrer dans cette histoire au long cours, le projet *FACE*¹ s'appuie sur deux sites - laboratoires complémentaires : Beniamin et Ereruyk. Beniamin a livré de vastes ensembles monumentaux et des secteurs artisanaux qui en font probablement un centre régional dès l'époque achéménide (VI^e - IV^e siècle avant notre ère).

1. From Achaemenid to Christian Era / De l'époque achéménide à l'ère chrétienne

Son importance se prolonge durant l'Antiquité, comme l'atteste la découverte d'une basilique civile, avant une occupation plus diffuse au Moyen Âge. La chronologie et les évolutions de sa morphologie restent toutefois à préciser. Ereruyk, célèbre pour sa basilique

parfois beaucoup plus anciennes, dont l'étendue peut recouvrir plusieurs dizaines d'hectares.

Du terrain au patrimoine partagé

La méthodologie du programme FACE articule différentes échelles d'analyse, allant du détail du



Opération de relevé architectural sur le site de Beniamin. Photographie de S. Gondet

édifiée au début du VI^e siècle, est un cas emblématique de transformation d'un établissement probablement d'origine antique. Des recherches ont mis en évidence une enceinte d'apparat et un imposant barrage hydraulique, attestant l'existence d'un complexe structuré avant l'édification de la basilique qui reste à caractériser.

Les campagnes de terrain (2024 - 2025) ont permis de mieux documenter ces sites : de nouvelles zones ont été prospectées et cartographiées, des pistes d'interprétations des évolutions architecturales ont été proposées et des prospections pédestres, aériennes et géophysiques ont révélé des paysages archéologiques remarquablement préservés. En complément, une évaluation d'autres sites situés autour de vestiges d'églises anciennes (ex. Hoge Hank, Pemsachen) a permis de mesurer leur potentiel pour de futurs travaux. Ces édifices religieux constituent les héritages d'occupations

travail de la pierre au vaste paysage. À l'échelle du bâtiment, l'archéologie du bâti documente les techniques architecturales, les phases de construction et les choix de matériaux, grâce aux relevés, à la photogrammétrie (création de modèles 3D à partir de photographies) et aux analyses physico - chimiques ou radiométriques. À l'échelle du site et de ses abords, les prospections pédestres, aériennes et géophysiques permettent de cartographier les structures



Vue du site de Ereruyk, la basilique et la vallée de l'Akhuryan au second plan. Photographie de A. Lureau

visibles et les vestiges enfouis. Les approches géoarchéologiques aident quant à elles à mesurer l'impact des occupations sur le territoire. À l'échelle régionale, l'inventaire des sites, l'étude des collections de mobiliers et l'analyse des archives issues des fouilles anciennes contribuent à restituer les réseaux d'occupation, les chaînes d'approvisionnement en ressources et les dynamiques de circulation dans la longue durée.

Le projet *FACE* réunit ainsi une vingtaine de chercheuses et chercheurs autour d'un programme résolument tourné vers le terrain et rythmé par deux campagnes annuelles menées en collaboration avec les partenaires arméniens. Au-delà de nouvelles connaissances sur l'histoire du Shirak, l'équipe souhaite ainsi produire une carte archéologique régionale évolutive, utile à la recherche, mais aussi à la protection et à la valorisation du patrimoine en collaboration directe avec le Musée régional de Gyumri. La recherche contribue ainsi à la construction d'un outil de connaissance partagée, mis au service d'un territoire, de ses institutions et de ses habitantes et habitants. ○

RÉCONCILIER LA NATURE ET LA VILLE : ENJEUX SANITAIRES ET PUBLICS

Julien Cottin, post-doctorant en psychologie sociale et environnementale // **Alexis Leroy**, post-doctorant en psychologie sociale // **Sabine Caillaud**, maîtresse de conférences (HDR) en psychologie sociale // **Valérie Haas**, professeure de psychologie sociale // **Laboratoire GRePS, Université Lumière Lyon 2**

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont désormais adoptées par de nombreuses villes pour lutter contre le changement climatique et la destruction de la biodiversité. Le projet *SONAR@Lyon* vise à comprendre les risques et bénéfices associés à leur déploiement sur la santé humaine, animale et environnementale, en vue de guider l'action publique sur le territoire lyonnais.

Qu'est-ce que les SfN ?

Les villes sont confrontées à de nombreux changements globaux : changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollution de l'air, etc. Pour y faire face, elles ont de plus en plus recours aux SfN dont l'ambition est d'apporter des réponses à ces défis majeurs. Par exemple, la désimperméabilisation des sols urbains permet à la fois de limiter le ruissellement, de désengorger les réseaux d'évacuation et de traitement des eaux usées ou encore de redonner vie aux sols, tandis que la plantation d'arbres ou la restauration de prairies en ville permettent d'atténuer les conséquences des îlots de chaleur.

Les SfN visent aussi à favoriser la biodiversité, en créant des zones d'habitat pour la faune et la flore, ou en renforçant les connexions entre les habitats existants. D'après l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature), les SfN sont des actions qui

s'appuient sur le fonctionnement des écosystèmes et qui doivent fournir des bénéfices pour la biodiversité et les êtres humains.

La nature, risque ou solution ?

Malgré ces bénéfices, la littérature scientifique met en évidence des hypothèses contradictoires concernant l'augmentation ou la diminution des risques de transmission de pathogènes. La première hypothèse considère que certaines espèces, comme les moustiques, les rongeurs (ex. ragondins, rats), vecteurs ou hôtes de pathogènes pour l'être humain, pourraient voir leur population augmenter avec l'implantation des SfN. Une seconde hypothèse considère que le développement des SfN permet aussi à certains prédateurs de se développer et diminue ainsi les risques sanitaires : par exemple, en favorisant le retour des oiseaux qui se nourrissent d'insectes comme les moustiques. Dans le même temps, les enjeux

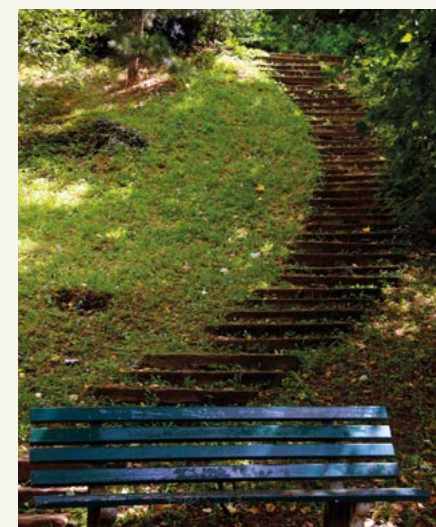
liés à l'implantation et au développement de la nature en ville deviennent de plus en plus prégnants. Il apparaît essentiel de mieux comprendre l'impact de la mise en place de ces SfN sur la biodiversité et la santé humaine et de réfléchir à la façon dont les habitantes et habitants perçoivent ces enjeux.

Pour répondre à cette question, le projet *SONAR@Lyon* s'inscrit dans une approche *One Health*¹, une démarche promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui croise les enjeux portant sur la santé animale, humaine et celle des écosystèmes. Ce projet de recherche interdisciplinaire mêle des approches en épidémiologie, en sciences vétérinaires, sciences de l'ingénieur et en sciences humaines et sociales, afin de comprendre comment la mise en place de SfN à Lyon peut favoriser l'émergence ou la réduction de certains risques sanitaires.

1. Une seule santé (approche / politique de santé globale).



Parc Blandan, source base de photographies « Photographes en Rhône-Alpes », autrice Claire Margaron



Parc de la Ceriseraie, source base de photographies « Photographes en Rhône-Alpes », auteur Dominique Chanut



Jardin Aquatique Ouagadougou @ La Confluence @ Lyon par Guilhem Vellut, CC BY 2.0

À terme, le projet vise à accompagner les décideuses et décideurs (collectivités locales et aménageurs) dans leurs choix d'aménagement urbain, par la co-construction d'un outil d'aide à la décision.

Des représentations différenciées de la nature

Au-delà des enjeux épidémiologiques posés par les SfN, leur développement en milieu urbain offre l'opportunité de questionner simultanément l'aménagement de cet espace, la place donnée à la nature en ville et les risques qu'elles peuvent engendrer. Si aujourd'hui les municipalités valorisent souvent l'intégration de la « nature » au sein de l'espace urbain, il semble toutefois pertinent de questionner les consensus apparents portant sur la forme ou la place que celle-ci devrait avoir dans la cité. Par exemple, quelles sont les espèces animales jugées désirables en ville ?

Le premier volet du projet est d'étudier comment les habitantes et habitants de Lyon perçoivent ces nouvelles approches de gestion et d'aménagement des espaces verts. Ces dernières années, le passage à une gestion différenciée des espaces verts urbains, en limitant par exemple les tontes afin de laisser des prairies hautes se former, a déjà fait l'objet de controverses en bouleversant certaines normes d'esthétique ou d'usage liées à ces espaces. Afin de mieux comprendre le positionnement des Lyonnaises et Lyonnais sur ces questions, des enquêtes vont être conduites dans différents sites : les parcs Sergent Blandan et de la Cerisaie, le parc Chazière,

ainsi que le jardin aquatique Ouagadougou et le jardin d'Erevan. Elles s'appuient sur l'observation et l'analyse des usages au sein de ces sites, ainsi que la perception des enjeux sanitaires posés par les SfN. Elles étudient aussi les relations pratiques et affectives des usagères et usagers. Ces analyses ont pour ambition d'alimenter, *in fine*, les réflexions sur l'action publique.

Le second volet de cette recherche est d'analyser les logiques de gestion des espaces verts et les connaissances des parties prenantes impliquées (scientifiques, politiques, aménageurs et aménageuses, usagères et usagers) en confrontant leurs représentations. Pour cela, des ateliers et des entretiens individuels permettront d'explorer la complémentarité ou l'opposition entre ces différents types de connaissances. L'identification des représentations (consensuelles ou conflictuelles), des enjeux et des pratiques spécifiques à chaque actrice et acteur, nous permettra d'alimenter la conception de l'outil d'aide à la décision destiné à éclairer l'action publique. Cet outil donnera, à terme, la possibilité de mieux visualiser et anticiper les conséquences des projets d'aménagements selon les interdépendances entre les trois santés du *One Health*, tout en tenant compte des enjeux politiques, sociaux et culturels. ○

En savoir plus sur SONAR@Lyon
www.univ-lyon2.fr/sonarlyon



MARTIN BARNIER, L'HISTOIRE DU CINÉMA SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Entretien réalisé par **Aline Ounarom**

Professeur des universités en histoire du cinéma au sein du laboratoire Passages Arts & Littératures (XX-XXI), Martin Barnier enseigne à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Université Tous Âges. Dans une démarche de partage et de transmission au grand public, il s'attache à mettre en lumière l'histoire cinématographique et ses techniques.

Quel parcours vous a mené vers la recherche en études cinématographiques et audiovisuelles ?

Après une classe préparatoire puis des études d'histoire, j'ai rencontré Jean Gili, spécialiste du cinéma italien et critique à la revue *Positif*. Il m'a proposé de travailler sur un moment charnière de l'histoire du cinéma français : le passage du muet au parlant. J'ai poursuivi mon parcours à l'université Sorbonne Nouvelle, à Paris, où je me suis formé auprès de plusieurs chercheurs fondateurs des études cinématographiques, dont Michel Marie, Jacques Aumont, Roger Odin. Parallèlement, j'ai préparé le CAPES d'histoire-géographie avant d'être affecté comme *Volontaire du Service National en Administration* à Cali (Colombie), où j'ai enseigné. En découvrant le premier film parlant colombien, réalisé en 1941, j'ai été frappé par le décalage avec les pays qui possédaient déjà une industrie cinématographique puissante à la fin des années 1930. J'ai ensuite enseigné le cinéma européen en tant que *Teaching Assistant* à l'Université d'Iowa (États-Unis). En parallèle, j'ai débuté une thèse, dirigée par Jean-Louis Leutrat (Sorbonne Nouvelle), consacrée à l'étude comparée du passage du muet au parlant entre les États-Unis, l'Europe et la Colombie. Mes recherches se sont appuyées sur des documents de première main conservés dans plusieurs bibliothèques universitaires, au *Museum of Modern Art de New York*, à la Bibliothèque du Congrès et à la *Margareth Herrick Library* de Beverly Hills,

où sont déposées les archives des Oscars. De retour en France, j'ai enseigné l'histoire-géographie en collège et lycée tout en poursuivant ma thèse. J'ai aussi été chargé de cours en cinéma à l'Université d'Aix-en-Provence, avant de devenir maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, en 1997, puis professeur des universités en 2006, après une habilitation à diriger les recherches¹ consacrée aux sons qui accompagnaient les films « muets ».

L'histoire est au cœur de votre parcours : quel est, selon vous, l'intérêt d'une approche historique du cinéma ?

Notre façon d'aborder la problématique de départ évolue en fonction des sources de première main que l'on découvre : ces documents sont des témoignages originaux d'événements historiques (journaux grand public, revues de cinéma d'une époque). Ma démarche de recherche ne reste pas figée sur un but précis, car l'histoire du cinéma évolue à chaque découverte. J'essaie de comprendre ce que je découvre en le replaçant dans son contexte : je compare le passé et le présent en considérant l'aspect historique, économique, technique... Par ailleurs, je ne me limite pas à une seule période, j'étudie les évolutions du cinéma en adoptant une démarche comparative entre les pays ou les séquences historiques.

1. Un diplôme national de l'enseignement supérieur qui permet d'encadrer des thèses et être rapporteur d'une thèse.





Parmi ces évolutions, je constate que certaines technologies apparaissent et tombent dans l'oubli, pour réapparaître des années plus tard comme de « nouvelles technologies ». Cette discontinuité permet de faire des comparaisons pour comprendre, dans un contexte donné, pourquoi et comment une technologie a fonctionné avant de disparaître puis revenir des années plus tard.

Comment menez-vous vos recherches pour étudier le cinéma dans son contexte d'époque ?

Pour avancer dans nos recherches, il est important d'échanger autour de nous sur nos travaux et sur les terrains que nous explorons. Les colloques sont une sorte de formation continue pour la communauté scientifique : dans ce cadre, nous sommes confrontés aux méthodes de nos pairs, ce qui nous permet de porter un autre regard sur nos corpus et de les comprendre différemment. Nous comptons évidemment sur les bibliothèques, les cinémathèques et les archives municipales, départementales ou nationales. On y trouve toutes sortes de documents de première main comme des journaux, des plaintes, des documents liés à la sécurité des salles de cinéma ou des pétitions. Ces archives nous permettent de comprendre le contexte d'une époque : je me souviens être tombé sur une pétition datant de 1907, à Lyon, pour interdire un aboyeur faisant la publicité devant un cinéma. Après tractation avec la mairie, un gramophone géant est installé dans la rue par ce cinéma afin d'attirer du monde. Suite à de nouvelles pétitions, l'appareil fut retiré puis remplacé par une sonnerie automatique puissante et stridente, ce qui donna lieu à de nouvelles plaintes pour interdire ce système. Ce fait divers en dit long sur son époque : même en plein centre-ville, une salle fonctionnait comme sur un champ de foire avant 1914.

Quel a été, selon vous, le progrès le plus marquant dans l'histoire de la projection cinématographique ?

La généralisation du son à partir de 1926 me paraît être la transformation la plus fondamentale. Il y a aussi l'arrivée de la couleur à partir des années 1920, mais la généralisation du son au cinéma représente un « progrès » considérable pour les publics : un véritable choc esthétique car les images se mettent à parler ! Il faut cependant se méfier du mot « progrès » car tout le monde ne porte pas le même regard sur ce qu'est une avancée.



"Le vampire, un mythe qui traverse le temps ?" dans le cadre de la semaine POP ! de l'Université Lumière Lyon 2 le 6 novembre 2025. Crédits : Service culturel - Rémi Vansuyt

Les critiques de cinéma, par exemple, préféraient le cinéma muet, jugeant l'arrivée du parlant comme une régression : la caméra bougeait moins pour éviter le bruit, les micros étaient fixes jusqu'à fin 1929 et le montage était moins dynamique. Les spectatrices et les spectateurs étaient quant à eux plutôt enthousiastes, les films parlants ayant attiré beaucoup de monde. Avec la généralisation du son, on constate une forte demande de production de films français, le doublage ne se développant vraiment qu'à partir de 1934.

Le film existe à travers le regard des publics, dès lors, que nous apprend l'histoire sur les spectatrices et spectateurs au fil du temps ?

C'est ce qu'on appelle les études « spectatorielles » ou histoire de la réception filmique. On pourrait retenir qu'autrefois les films étaient projetés dans des environnements sonores bruyants, comme les foires ou les bistrots, jusqu'aux années 1920. Avec l'apparition des grandes salles dédiées à la projection, le public est devenu silencieux avec l'arrivée des ouvreuses et des ouvreurs, chargés de placer le public et de faire sortir les personnes bruyantes, même lors de films muets. L'environnement de diffusion a donc évolué avec le temps, mais je pense que le public reste le même :



un film de Chaplin, qu'il soit diffusé dans les années 1920 ou aujourd'hui devant des élèves fera toujours rire son public ! De manière complémentaire, il est intéressant d'étudier les publics d'un point de vue économique : les salles de cinéma ont par exemple connu un pic de fréquentation en 1947 et en 1957 avant de chuter d'année en année. À titre de comparaison, on comptait entre 360 et 423 millions d'entrées par an pour 40 millions d'habitantes et habitants dans les années 1947-1957, contre 160 millions d'entrées pour 69 millions d'habitantes et habitants en 2025. La courbe des tickets vendus en France était en chute constante à partir de 1958, avant un retour à la hausse à partir des années 1990 avec l'apparition des multiplex (116 millions d'entrées en 1992) : aujourd'hui, ce sont ces complexes en périphérie des villes qui attirent le plus.

Vous participez à l'Université Tous Âges (UTA) depuis 1999. Quelle est votre motivation à y enseigner ?

Une de mes tantes suivait ces cours depuis qu'elle était retraitée : c'était pour elle un élément essentiel de sa vie qui la sortait de la solitude. Voyant le plaisir que ces cours lui procuraient, j'ai accepté d'y participer et c'est un plaisir d'y enseigner. Mes cours sont à peu près les mêmes que devant les étudiantes et étudiants « plus jeunes », mais en histoire du cinéma, le public de l'UTA peut plus facilement faire des liens entre différentes œuvres grâce à sa solide culture cinématographique. Après avoir présenté l'histoire du cinéma européen et celle du son, j'enseigne actuellement l'histoire de la science - fiction : l'UTA est une occasion précieuse pour prolonger le rôle de passeur, en transmettant l'histoire des formes, des techniques et des regards que le cinéma offre sur le monde. ○

Pour tout savoir sur l'Université Tous Âges
<https://uta.univ-lyon2.fr/>

Pour poursuivre l'exploration

- Martin Barnier, *Bruits, cris, musiques de films. Les projections avant 1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève histoire du cinéma (1895-2025)*, Paris, Pluriel, 2026





ÉDITER LA RECHERCHE AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON

Guillaume Gourgues, responsable scientifique des PUL, et **Nathalie Petitjean**, responsable éditoriale des PUL

Au cœur de l'université, les Presses universitaires de Lyon éditent les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, histoire, géographie, science politique, etc.), en art et en littérature. Qui en franchit les portes peut découvrir leur rôle central dans la diffusion et le rayonnement de la recherche publique.



© Presses universitaires de Lyon - Université Lumière Lyon 2.

Franchir le seuil d'une maison d'édition universitaire

Sur le campus des Berges du Rhône, il faut d'abord traverser la cour qui s'étire face au Palais Hirsch, puis quelques marches mènent à la coursive du bâtiment Déméter. Au bout du corridor, une porte vitrée, tapissée d'affiches présentant des livres, ouvre sur la librairie et les bureaux des Presses universitaires de Lyon (PUL).

Les PUL existent depuis 1976 et leur vocation est d'éditer les travaux de recherche, individuels et collectifs, destinés à la communauté

scientifique et à un public plus large. Elles accueillent les propositions de chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales de Lyon comme d'ailleurs, indépendamment de tout rattachement.

La stratégie éditoriale des PUL est définie par un comité éditorial qui veille aux orientations des publications : représentation des disciplines scientifiques, cohérence des collections, définition des publics visés et de la stratégie de diffusion. Il réunit six membres institutionnels : la présidente de l'université, les vice-présidentes (Recherche, innovation et science ouverte & Transitions, sciences et société, relations partenariales), la

directrice de la recherche et des écoles doctorales, le responsable scientifique des PUL, Guillaume Gourgues, et la responsable éditoriale, Nathalie Petitjean.

Ce comité rassemble aussi vingt-deux chercheuses et chercheurs, issus de différentes disciplines, qui constituent le comité d'évaluation. Ce dernier examine les propositions de manuscrits pour garantir leur qualité scientifique et la cohérence de la ligne éditoriale. Enfin, quatre personnalités extérieures¹ participent aux discussions éditoriales : elles apportent un regard différent et contribuent

1. Représentant le musée de l'Imprimerie de Lyon, la bibliothèque municipale de Lyon, les Presses de l'ENSSIB et la librairie L'Œil cacodylate.



© Espace librairie - Presses universitaires de Lyon - Crédits : Université Lumière Lyon 2.



au rayonnement des PUL auprès d'un réseau d'acteurs et d'actrices du livre et de la culture. En tant qu'éditeur, les PUL accompagnent les autrices et les auteurs dans l'élaboration, la révision et la diffusion de leur manuscrit. Pour mener cette mission, l'équipe s'organise en deux pôles complémentaires : le *pôle édition*, placé sous la responsabilité d'Isabelle Dorland, réunit une assistante et un assistant d'édition, Marion Herman et Aymeric Langlois, et une graphiste, Marlène Zablocki. Le *pôle diffusion et communication*, dirigé par Delphine Giard, comprend aussi Ange Munoz, assistant de diffusion. N'hésitez pas à franchir le seuil de la librairie, où l'on vous parlera des rencontres organisées tout au long de l'année avec les autrices et auteurs des PUL : présentations d'ouvrages, rencontres projections, rencontres lectures ou rencontres dessinées, durant lesquelles la présentation d'un ouvrage dialogue avec la création graphique d'un ou d'une artiste en temps réel.

Valoriser la recherche publique : 50 ans d'engagement

Attachées à leur mission de service public dans l'enseignement supérieur, les PUL œuvrent à l'ouverture et à l'accessibilité des savoirs académiques en produisant des ouvrages au format papier (disponibles en librairie) et au format numérique (diffusés sur la plate-forme *OpenEdition Books*²).

Les collections des PUL s'organisent en quatre thématiques. La première éclaire les mouvements sociaux à travers la science politique, l'histoire, la géographie, les sciences de l'éducation.

2. Accessibles gratuitement pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire Lumière Lyon 2



© Rencontre avec Agnès Curel, autour de son ouvrage *Le Grand Théâtre du bonimenteur*, animé par Martin Barnier Presses universitaires de Lyon - Crédits : Université Lumière Lyon 2.

La deuxième thématique est dédiée aux littératures. Depuis leur origine, les PUL accueillent tous les visages de la création : littérature française, francophone et œuvres mondiales, textes en prose et écritures versifiées. La troisième thématique concerne l'histoire de Lyon, appréhendée dans le temps à travers les mutations sociales et politiques, les créations artistiques et architecturales, les récits sur la ville ou les matériaux archéologiques. La dernière thématique ouvre un espace aux recherches qui explorent le genre. Des travaux pionniers en littérature, comme celui de Christine Planté sur la condition des femmes autrices au 19^e siècle, jusqu'aux études récentes consacrées à la construction sociale, historique et culturelle de la différence sexuelle, les PUL accompagnent l'essor d'un champ de recherche transversal. Par la traduction de recherches internationales, elles contribuent aussi à la circulation des savoirs dans ce champ.

Les PUL proposent également des collections pluridisciplinaires, visant un public large. D'abord, la collection « Lignes de partage » qui rassemble, dans sa série *Essentiels*, des textes courts, accessibles et majeurs – comme celui de Pierre Bourdieu sur les liens entre sociologie et démocratie – et dans sa série

Synthèses, de courts ouvrages sur des objets clés étudiés en sciences humaines et sociales (SHS) à l'instar de l'ouvrage de Philippe Martin sur le Diable, celui de Samuel Baudry sur la critique littéraire ou, bientôt, celui du pôle de spécialité de l'université³ sur les cinquante mots qui définissent le genre. Ensuite la collection « Grands débats », qui propose des retranscriptions de rencontres ou d'entretiens donnant à lire la pensée d'autrices et d'auteurs aussi divers que Donna Haraway, Carlo Ginzburg ou Patrick Boucheron.

Ainsi, des sujets les plus brûlants aux domaines les plus spécialisés, les PUL participent à leur manière à l'affirmation d'une nécessaire analyse critique du monde qui nous entoure, appuyée sur des travaux de recherche. Avec plus de 1000 références (dont environ 600 encore disponibles), la maison d'édition de l'université Lumière Lyon 2 espère plus que jamais jouer son rôle auprès des étudiants et des étudiantes, des universitaires, mais aussi d'un public le plus large possible – en diversifiant les formats et les thèmes, sans renier pour autant son héritage. ○

3. Pôle de spécialité sur le genre : <https://www.univ-lyon2.fr/pole-genre>

Pour retrouver les PUL
<https://presses.univ-lyon2.fr>

SOLINE PESTRE

AUTO-TRADUIRE SES POÈMES : SE RÉÉCRIRE OU SE TRAHIR ?

Entretien réalisé par **Caroline Marque**

Doctorante en littérature comparée au sein du laboratoire Passages Arts & littératures (XX-XXI), Soline Pestre consacre sa thèse à l'auto-translation, interrogeant les causes du geste, ses significations et ses paradoxes à partir de l'étude d'un corpus de poètes et poétesses bilingues.

L'auto-translation en poésie existe depuis la Renaissance : comment en êtes-vous venue à l'étudier ?

Fascinée par la poésie et par le langage, j'écris et traduis mes textes depuis quinze ans. Je ne questionnais toutefois pas vraiment ce geste avant de suivre le séminaire de François Géral, professeur en littérature comparée, sur la traduction littéraire. Ma pratique d'écriture et mes études ont ainsi nourri mon intérêt pour la traductologie. Par ailleurs, travailler sur René Char en master m'a fait découvrir la richesse des interprétations possibles de la langue poétique. Ces potentialités inextinguibles que je retrouve dans la poésie contemporaine ont orienté le choix de mon sujet de thèse. Confronter les approches de traduction des autrices et des auteurs est donc aujourd'hui un exercice passionnant !

Vous réalisez une thèse en littérature comparée, pouvez-vous expliquer en quoi consiste cette approche ?

La littérature comparée étudie les œuvres issues de différentes aires culturelles et linguistiques pour en révéler les ressemblances, les différences et les singularités. Cette approche aborde les textes dans leurs relations avec d'autres arts ou pratiques culturelles, tout en intégrant les apports d'autres disciplines (philosophie, sociologie, histoire...). Elle fait dialoguer les œuvres, les cultures et les langues de manière synchronique (œuvres d'une même époque) ou diachronique (œuvres d'époques différentes).

Pour ma part, je m'intéresse à la circulation des textes à travers leurs traductions. J'interroge la manière dont le bilinguisme transforme les poèmes et observe ce qui se passe dans le passage d'une langue à une autre. L'analyse des poèmes remaniés par Nancy Huston (franco-canadienne) permet par exemple d'observer ses choix de réécriture et la transformation du texte original.

Quel est votre corpus et quelles sont vos méthodes de recherche ?

J'ai choisi d'étudier des « textes vivants » rédigés par des autrices et des auteurs contemporains, à l'exception de Samuel Beckett, figure incontournable de l'auto-translation dont la carrière littéraire est ponctuée de va-et-vient entre l'anglais et le français. Mon corpus comprend donc : Dominique Hecq, Michael Edwards, Nancy Huston, Raymond Federman, ami de Beckett décédé en 2009, Pierre Vinclair et Fabi Lemg. J'analyse leurs œuvres en m'intéressant aux matérialités de la langue : statut des textes (original, traduction, version bilingue), formes et formats (édition, mise en page, structure du recueil) et objet livre. Ma recherche explore ainsi la diversité des modalités de publication de l'auto-translation (comparaison d'une édition unilingue à sa traduction, analyse de textes auto-traduits dissimulés dans un recueil). Du point de vue méthodologique, je mobilise les études de réception, la linguistique anglophone, la stylistique et la sémiotique qui permettent d'appréhender la réception des textes, le fonctionnement de la langue et les choix d'écriture.



Que peut apporter votre travail à votre discipline et à la société ?

Dans un monde interconnecté, où l'usage de l'anglais se généralise et la traduction s'automatise, j'espère que ma thèse contribuera au maintien des réflexions sur cette pratique culturelle dont la compréhension éclaire la production et la

circulation des textes, l'étude des langues et le geste créatif littéraire. Plusieurs autrices et auteurs de mon corpus sont également peu connus et peu étudiés par les cercles académiques, mes travaux pourraient ainsi contribuer à les intégrer aux études comparatistes à venir ! ○



UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE SCIENCE OUVERTE

Rendre accessibles au plus grand nombre les résultats de la recherche, tel est l'enjeu de la science ouverte. À l'Université Lumière Lyon 2, une seconde version de la feuille de route stratégique a été adoptée le 13 juin 2025, confortant son engagement en faveur d'une recherche ouverte et partagée.

Répartis en quatre thématiques, les objectifs actualisés visent à promouvoir la science ouverte, en s'appuyant sur des principes communs d'intégrité scientifique :

- l'économie des publications scientifiques et des données de la recherche ;
- leur diffusion et leur valorisation ;
- l'évaluation de la recherche au prisme de la science ouverte ;
- la formation à la science ouverte.

Ces propositions s'inscrivent dans les orientations nationales qui visent à assurer un cadre économique soutenable pour les productions en accès ouvert, à renforcer leur valorisation, à intégrer la dynamique européenne de la réforme de l'évaluation de la recherche et à sensibiliser toute la communauté scientifique aux principes de la science ouverte.

Pour toute information ou demande de formation à la science ouverte, nos chercheuses et chercheurs peuvent contacter : bu-soutienrecherche@univ-lyon2.fr



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

 **30%** du dépôt des textes intégraux dans hal

 **81%** des chercheuses et chercheurs de l'université possèdent au moins un identifiant autrice ou auteur

 **77%** des thèses sont diffusées en accès ouvert dans hal thèses

 **29** plans de gestion de données déposées

En savoir plus sur la feuille de route Science ouverte : <https://bu.univ-lyon2.fr/froso2>



L'ATELIER DE LA DONNÉE DATALYSTE

La gestion des données est au cœur du processus de recherche. Leur partage, leur archivage et leur réutilisation doivent être envisagés avec rigueur à chaque étape du projet. Pour cela, les ateliers de la donnée apportent aux communautés scientifiques un appui adapté à chaque projet.



Escape game (jeu d'évasion) pédagogique *Data Curator*, développé par le groupe de travail Accompagnement et formation de *DATALySTe*, pendant le séminaire Recherche Data Gouv à Grenoble, fin mars 2026.

Sur le site Lyon Saint-Étienne, l'atelier de la donnée *DATALySTe*, labellisé par le Ministère en janvier 2025, offre aux personnels de la recherche un accompagnement à la gestion des données de la recherche ancré sur le cycle de vie des données et les principes FAIR¹.

Composé de 13 partenaires, *DATALySTe* propose plusieurs services tels que la retranscription audio, l'escape game *Data Curator* ou encore des mémos sur l'archivage des données.

Il recense également les formations annuelles récurrentes du site Lyon Saint-Étienne, mène des actions de médiation sur les bonnes pratiques en matière de gestion des données de la recherche et propose un accompagnement à la rédaction des plans de gestion des données (PGD). Le site web recense tous les services proposés par *DATALySTe*, dont un guichet unique, point d'entrée centralisé.

Pour toute question :
<https://www.univ-lyon2.fr/datalyste>

1. Les principes FAIR consistent à rendre les données faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable).



PRIX DE THÈSE : ÉDITION 2025

Lancé en 2020, le prix de thèse de l'Université Lumière Lyon 2 met en lumière la richesse des travaux de doctorat. L'édition 2025 du prix a récompensé les meilleures thèses soutenues au sein de l'université entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024. Le jury, composé des directeurs et directrices des sept écoles doctorales dont relève l'établissement ou de leurs représentantes et représentants, a attribué trois prix de thèse d'un montant de 3 000 euros et deux accessits.

LES LAURÉATES



Raphaëlle BLIN
Lauréate du prix 2025 pour sa thèse en musicologie et études théâtrales « *Opéra et mémoire : Prendre position face au passé. Réappropriation et réintégration du passé dans Lohengrin et Parsifal en Allemagne des années 1960 au début du 21^e siècle* », laboratoire IRHIM, École doctorale 3LA - Lettres, langues, linguistique, arts.



Johanna DANIEL
Lauréate du prix 2025 pour sa thèse en histoire et histoire de l'art « *“ Jouir du plaisir de voir les lieux les plus célèbres, presque aussi exactement qu'en voyageant ” : La vue d'optique gravée en Europe (1760-1799)* »,

laboratoire LARHRA, École doctorale ScSo - Sciences sociales.



Stéphanie GINGUENÉ
Lauréate du prix 2025 pour sa thèse en psychologie sociale « *Les individus “revenants” du jihad : Des stéréotypes aux préjugés, une menace déshumanisée ?* », laboratoire Radiations, École doctorale EPIC - Éducation, psychologie, information et communication.

Retrouvez leurs portraits et leurs projets



LES ACCESSITS



Keltoume LARCHET
Accessit du prix 2025 pour sa thèse en sociologie « *Les fabriques des chiffres sur les criminalités. Une sociologie mise en pratique* », Centre Max Weber, École doctorale ScSo - Sciences sociales.



Laurent PATAILLOT
Accessit du prix 2025 pour sa thèse en sciences économiques « *Dance to the market beat : emergent rhythm in algorithmic trading patterns* », Groupe d'analyse et de théorie économique (GATE), École doctorale SEG - Sciences économiques et gestion.



DERNIÈRES PARUTIONS



L'Éducation toujours prisonnière de la forme scolaire

Rémi Deslyper, Claire Desmitt, Simon Kechichian, Clémence Michoux (dir.)

Trente ans après sa définition par le sociologue Guy Vincent, le concept de « forme scolaire » fait l'objet d'une variété d'usages parfois problématiques quant à la compréhension ou la critique de l'école. Cet ouvrage se veut à la fois une mise à jour théorique visant à clarifier les caractéristiques de la forme scolaire et une exploration des modalités et des effets de son déploiement dans l'école et à ses frontières. Adossées à des enquêtes de terrain récentes, les analyses portent autant sur le milieu scolaire, à travers une pluralité d'acteurs (enseignantes et enseignants, CPE, élèves, etc.) et de contextes (période du confinement, organisation de conseils d'élèves, etc.), que sur ses marges (formation musicale, ateliers dans un musée d'art ou accueils de loisirs en quartier populaire).

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON
160 p. / 15,5 x 24 cm / 2025 / 18 € / ISBN : 9782729714956



Mécaniciens de rue

Sébastien Jacquot & Marie Morelle

Résultat d'une enquête de terrain exceptionnelle menée de 2015 à 2024, ce livre constitue une ethnographie multi-située de la mécanique de rue. Sébastien Jacquot et Marie Morelle nous donnent ici à découvrir et à comprendre le parcours des mécaniciens qui travaillent dans un quartier en renouvellement urbain de la Plaine Saint-Denis, dont ils ont longuement partagé le quotidien. Venus chercher une vie meilleure jusqu'en France, la plupart sont ivoiriens. Pour saisir au mieux leur histoire, Sébastien Jacquot et Marie Morelle ont également enquêté dans le quartier d'Abobo à Abidjan, connu pour ses casses et ses ateliers de mécanique, dont ces hommes sont en grande partie originaires. Les photographies de Camille Millerand viennent documenter cette recherche, qui souligne la dimension transnationale d'une activité en butte à des formes de délégitimation et à des opérations d'évictions, en France comme en Côte d'Ivoire.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON
217 p. / 14 x 20,5 cm / 2026 / 20 € / ISBN : 9782729715014

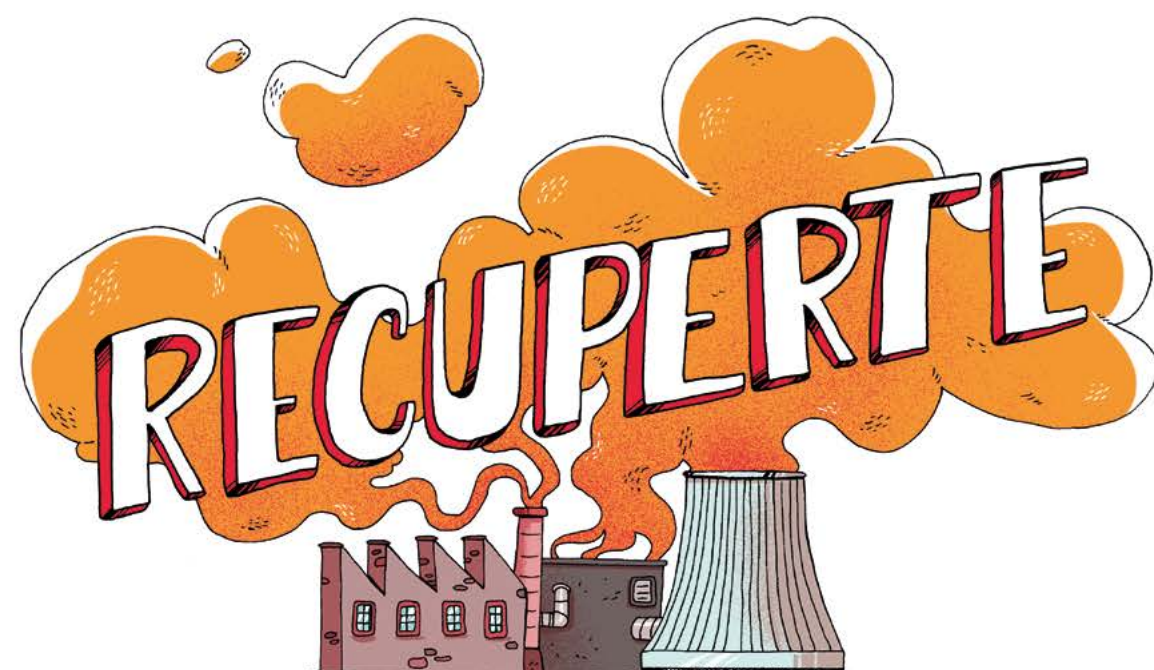


Kition-Bamboula X. L'habitat de la fin du Bronze récent et du début de l'âge du Fer

Sabine Fourier, Anna Georgiadou, Artemis Georgiou, Alexandre Rabot

Les fouilles françaises de Kition (Larnaca, Chypre) dévoilent progressivement l'histoire de la ville ancienne enfouie sous la ville moderne. Ce nouveau volume de la série porte sur l'habitat de la fin du 2^e millénaire avant notre ère. C'est une période de troubles, marquée par des destructions et des déplacements de population à grande échelle en Méditerranée orientale. L'habitat de Bamboula, que caractérise au contraire une continuité d'occupation, offre une documentation unique qui permet d'étudier la genèse de l'âge du Fer à Chypre. Coordonné par des spécialistes reconnus, l'ouvrage présente des données stratigraphiques et un riche mobilier archéologique inédits. Il s'adresse aux archéologues, historiennes et historiens, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants à partir du Master. Les données de la fouille sont consultables en accès libre sur le portail chypre.mom.fr

MOM ÉDITIONS - Archéologie(s) 13
380 pages / 21 x 29,7 cm / 2026 / 45 € / ISBN 978-2-35668-093-8

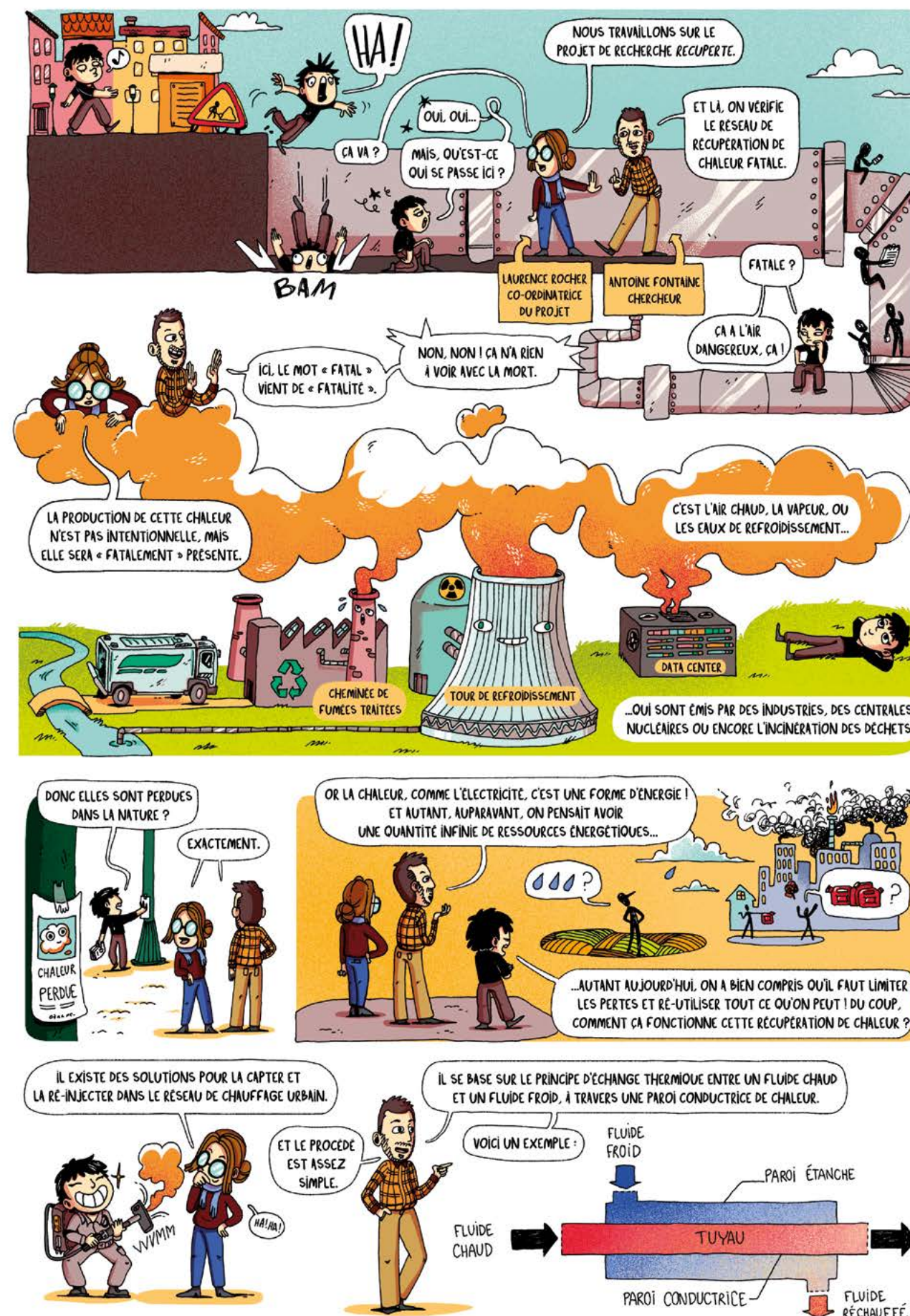


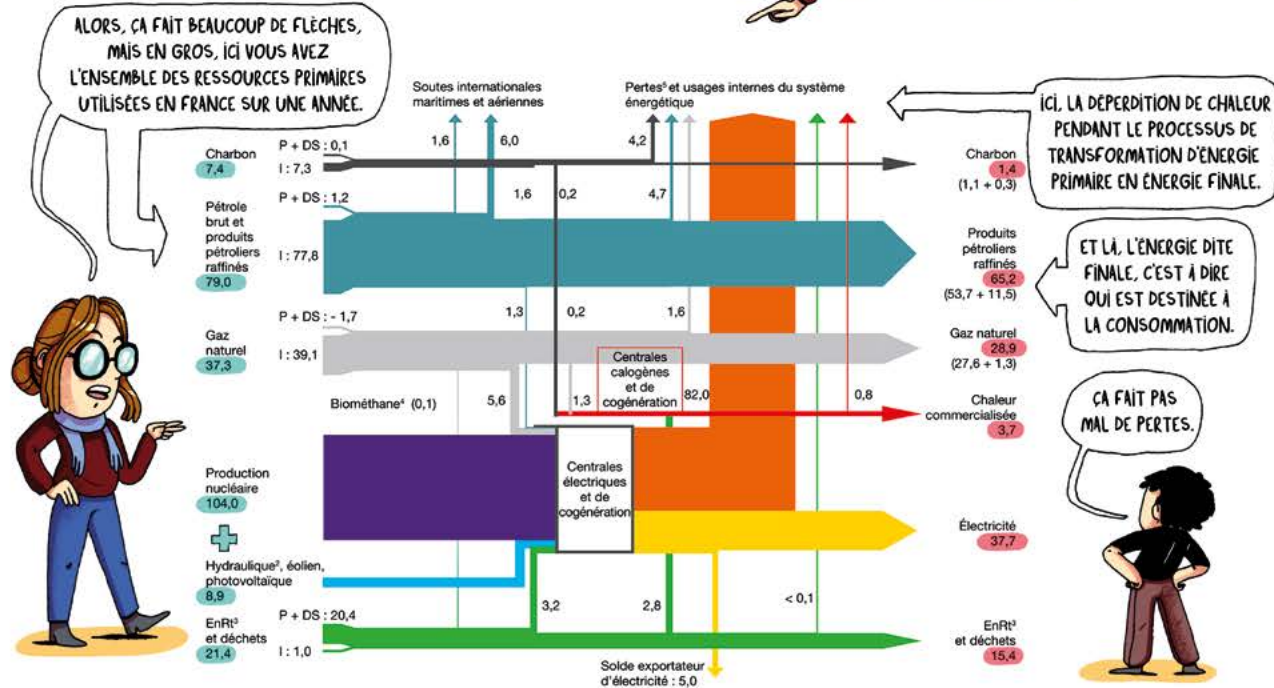
COORDONNÉ PAR LAURENCE ROCHER (CHERCHEUSE EN URBANISME)

VU PAR CAMILLE MERTZ (SCÉNARISTE ET ARTISTE)

LE PROJET RECUPERTE S'EST DONNÉ POUR OBJECTIF D'Étudier LA GESTION DE LA CHALEUR DITE « FATALE », QUI EST GÉNÉRÉE PAR LES USINES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS, LES CENTRALES NUCLÉAIRES, LES CENTRES DE DONNÉES, LES ZONES INDUSTRIELLES... PRODUITE NON INTENTIONNELLEMENT, ELLE EST SOUVENT PERDUE ET REJETÉE DANS LES MILIEUX NATURELS. RÉCUPÉRÉE ET DISTRIBUÉE PAR DES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE URBAINS, CETTE CHALEUR PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES VILLES. EN S'INTÉRESSANT À LA CHALEUR FATALE COMME RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE, LE PROJET RECUPERTE PROPOSE UN REGARD ORIGINAL SUR L'ÉNERGIE ET LES TERRITOIRES.

IL A MOBILISÉ 10 CHERCHEUSES ET CHERCHEURS ET A ÉTÉ MENÉ PAR LE LABORATOIRE ENVIRONNEMENT, VILLE, SOCIÉTÉ (EVS)





À CÔTÉ DE ÇA, TOUTES LES CONNAISSANCES TECHNIQUES EXISTENT DÉJÀ POUR RÉCUPÉRER LA CHALEUR FATALE ET L'INTÉGRER AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DES LOGEMENTS OU DES BÂTIMENTS PUBLICS.

DONC, SI JE COMPRENDS BIEN : ON A LA MATIÈRE PREMIÈRE, QUI EST PERDUE SI ON NE FAIT RIEN.

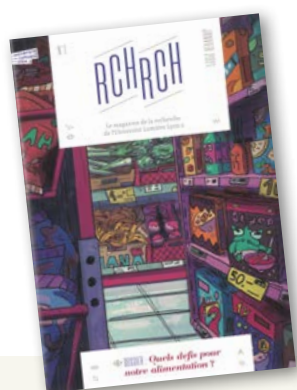
ET ON A TOUTE LA TECHNOLOGIE NÉCESSAIRE À SA RÉCUPÉRATION, MAIS ÇA RESTE SOUS-EXPLOITÉ !





PRÉCÉDEMMENT DANS RCHRCH

Retrouvez tous les numéros du magazine de la recherche de l'Université. Le bruissement et le chuchotement du titre « Rchrch » est un appel à la curiosité et une invitation à tendre l'oreille aux voix du magazine.



RchRch #1 - Janvier 2021
Dossier : Quels défis pour notre alimentation ?



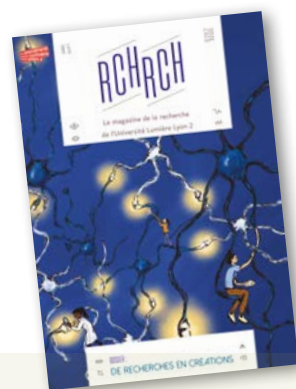
RchRch #2 - Été 2021
Dossier : Vérités, opinions, expressions



RchRch #3 - Hiver 2022
Dossier : Représentations et expériences de la vieillesse



RchRch #4 - Été 2022
Dossier : Humanité.s Numériques



RchRch #5 - 2025
Dossier : De recherches en créations



En savoir plus sur le magazine et lire en ligne les précédents numéros.
<https://www.univ-lyon2.fr/rchrch>



Retrouvez en ligne la version numérique de ce numéro :
<https://www.univ-lyon2.fr/rchrch>